

LYCEE Dr LACROIX – NARBONNE



PROJET PEDAGOGIQUE 2011

MONUMENT COMMÉMORATIF DU DR ACHILLE LACROIX



Sous la conduite de :

- Mlle Caroline DELAGE, professeur agrégée d'Histoire-
Géographie**
- M. Pierre CROS, professeur agrégé d'Arts Plastiques**

REMERCIEMENTS

PROJET réalisé grâce au partenariat avec :



Ainsi que :

- M. Jean LEPAGE, Conservateur du Musée d'Art et d'Histoire de Narbonne, pour sa disponibilité et ses explications
- M. Michel ALQUIER, sculpteur, pour ses interventions

SOMMAIRE

Remerciements	p. 2
Avant-propos	p. 4
Dossier présenté au Concours National de la Résistance et de la Déportation 2011 : « Le Docteur Achille Lacroix, un grand résistant audois réprimé durant la Seconde guerre mondiale »	p. 7
Arts Plastiques : Mise en espace du buste sur son socle Dossiers des élèves et visualisation de l'installation du buste dans l'espace du lycée.	p. 34
Conclusion	p. 57

AVANT-PROPOS

Constat.

En interrogeant nos élèves, nous avons constaté que le nom porté par le lycée « Docteur LACROIX » n'évoquait rien de précis pour eux, alors même que le personnage d'Achille Lacroix, ancien maire de Narbonne, est une figure importante de la Résistance narbonnaise, mort en déportation en 1944. Seule une plaque explicative rappelle qui était Lacroix dans le vestibule d'entrée du lycée.

Nous connaissions aussi l'existence d'un buste de bronze d'Achille LACROIX, anciennement exposé au Palais du Travail, et aujourd'hui relégué dans les réserves du Musée d'Art et d'Histoire de Narbonne.

Partant de là, et grâce à l'impulsion et au soutien de la Direction du lycée, de la municipalité Narbonne, du Conservateur du musée d'Art et d'Histoire, et de la Région Languedoc-Roussillon, nous avons monté le projet pédagogique consistant à :

- mener une enquête sur le personnage historique d'Achille Lacroix, dont la mémoire semble en train de disparaître (travail effectué de décembre 2010 à mars 2011) ;
- installer la sculpture sur un socle dans l'enceinte du lycée (travail de préparation effectué de mars à mai 2011).

Deux groupes d'élèves ont travaillé sur ce projet interdisciplinaire :

- les élèves de 2^{nde} 1 volontaires travaillant au Concours National de la Résistance et de la Déportation 2011,
- les élèves de 1^o option facultative Arts Plastiques.

Dispositifs.

Histoire-Géographie.

1/ La recherche historique : C'est dans le cadre du Concours National de la Résistance et de la Déportation que s'est tout d'abord inscrite la recherche menée par les trois élèves de 2^{nde} 1 au sujet d'Achille Lacroix (1893-1944). Le sujet du concours 2011 portait sur « La répression de la résistance par les autorités d'occupation et le régime de Vichy ». Ayant été arrêté par la Gestapo pour faits de résistance au sein du Mouvement Combat, puis déporté, l'ancien maire de Narbonne n'est jamais revenu vivant, et a fait l'objet dans les années 1946-1955 d'un travail de mémoire par les municipalités d'après guerre (boulevard et lycée baptisés de son nom, buste commandé en son honneur pour être placé au Palais du Travail).

Les élèves se sont d'abord adonnés à une recherche d'ordre historique au sein de diverses archives, mesurant les difficultés mais aussi les satisfactions de la recherche historique.

2/ Le travail sur la mémoire : Ils ont parallèlement réfléchi à la mémoire et à sa transmission au sein du lycée, projetant la réalisation d'un monument commémoratif. La réflexion s'est cristallisée autour du buste de bronze de Lacroix par le sculpteur régional Costa, remisé dans des réserves. Il s'agit bien de « commémorer », à savoir « se souvenir ensemble » de Lacroix. Cette figure de l'histoire de la résistance, dont l'engagement fut sans ambiguïté, pourrait permettre à la communauté éducative de se retrouver autour d'un moment symbolique dans la vie du lycée. L'idée des élèves est de donner du sens à leur présence au lycée et de s'inscrire dans la continuité des valeurs républicaines que veut transmettre l'établissement et qu'a défendu chèrement Lacroix.

3/ La production : Le dossier présenté pour le Concours de la Résistance a été terminé le 29 mars dernier. Il réunit les deux volets « Histoire » et « Mémoire » autour du personnage d'Achille Lacroix.

Arts Plastiques.

Relation au programme de 1° : Ce projet s'inscrit dans le cadre du programme de l'enseignement facultatif de 1°. « Dans l'enseignement des arts plastiques, la culture et la pratique dialoguent étroitement et constamment ... La pratique artistique met une intention à l'épreuve de sa concrétisation...pratique au cours de laquelle s'articulent action, réflexion, intention et attention... ». Les productions des élèves proposent « des formes contemporaines mises en relation avec celles léguées par l'histoire de l'art, mais aussi avec d'autres champs de connaissances ». On touche bien sûr aussi à la question de « la représentation » (de ses procédés et processus), au centre du programme de 1°.

1/ Rencontre : Les élèves de l'option facultative ont rencontré le groupe « Concours de la Résistance » afin de découvrir la partie historique du personnage et d'échanger les idées.

2/ Sculpture : les élèves plasticiens ont découvert le buste de Lacroix (sur son ancien socle de bois) et ont réfléchi sur les questions :

- de technique du bronze
- de matière et de patine ;
- de style : ici d'un réalisme « sportif » très années 30 ;
- de dimensions et proportions : personnage plus grand que nature, socle deux fois plus haut que le buste ;
- de vision : plutôt frontale pour cette représentation.

3/ Lieu d'implantation du buste dans le lycée : les élèves, par groupe de deux, ont effectué des repérages (croquis, photos) afin de choisir un espace susceptible d'accueillir la stèle commémorative. Pour cela, des consignes étaient données, issues en partie du cahier des charges fourni par la Direction du lycée et des interrogations des élèves eux-mêmes :

- choisir un lieu extérieur, plutôt « sécurisé » ; mais de quel type ? ouvert (grande cour), fermé (passages, recoin...), jardinière, pied de mur ... ?
- privilégier un (double) point de vue de l'oeuvre : que regarde le buste ? D'où et sous quel angle le public le voit-il ?
- décider d'un environnement particulier : arboré, végétalisé, dégagé... Quel fond ?
- créer un lien avec les bâtiments (rénovés) du lycée.

4/ Socle : les élèves se sont interrogés sur cette question majeure dans l'histoire de la sculpture. La technique retenue du béton armé implique cependant certaines limites dans la forme choisie. Forme, section, hauteur, largeur, couleur, revêtement sont mis en débat dans chaque groupe, sachant que c'est le buste qui doit rester visible !

A chaque étape de l'évaluation de ce projet plastique et architectural, les choix des élèves doivent être justifiés.

5/ Production : chaque groupe devra fournir son projet sous formats A4 numérisables, qu'il présentera à l'oral devant la classe avec projection sur écran :

- une visualisation de l'installation sous toute forme : maquette, vue 3D, croquis, photomontage, etc...
- un texte d'accompagnement expliquant les choix de l'inscription de l'œuvre dans l'espace du lycée.

EQUIPES D'ELEVES participant au projet.

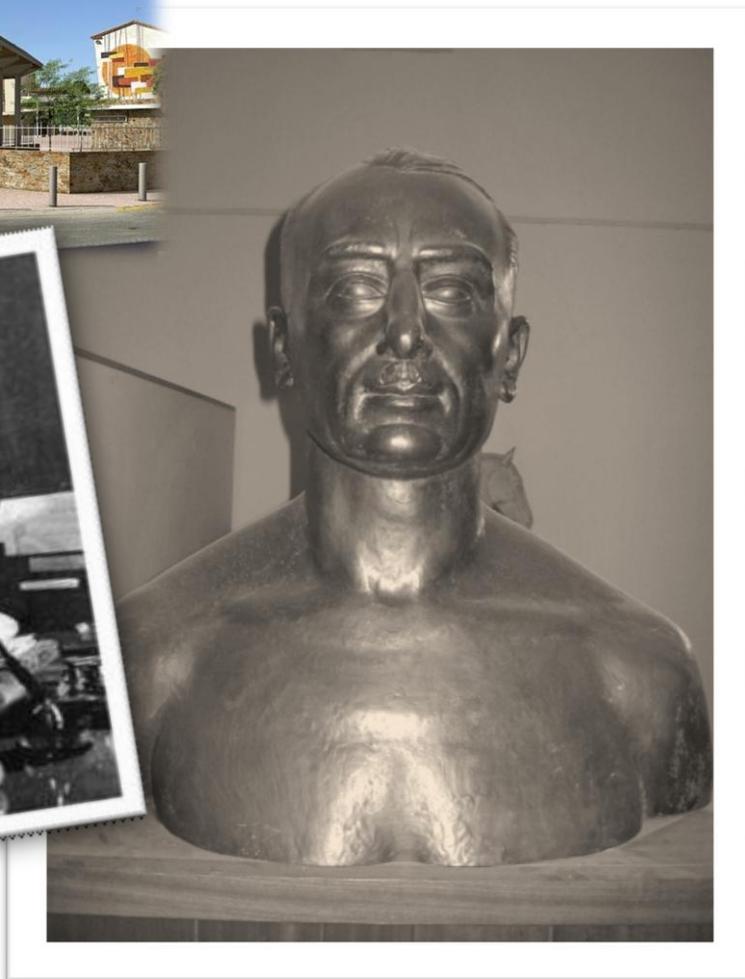
I. EN HISTOIRE-GEOGRAPHIE (groupe Club Mémoire, classe de 2°1)

- Emilien ALQUIER
- Marie MOISEEF
- Camille PAVLESKI

II. EN ARTS PLASTIQUES (enseignement facultatif, classes de 1° toutes séries)

- Jordan BONNET-GIRAUD (1°L1) et François MENUT (1°L1)
- Anna CATHALA (1°L1)
- Julie CHAZARD (1°ES1)
- Juliana CREVASSOL (1°L1)
- Mathilde CANDAS (1°L2), Lorène Le DANTEC (1°L1), Anaïs MIGNOT (1°L2)
- Olivia HERMON (1°L2) et Kim NESTOR-ROMAIN (1°L1)
- Estelle LEBLANC (1°L1)
- Candice LLAONETA (1°L1)
- Audrey MARIANNE (1°L1)
- Marion MENUT (1°L1) et Frédérine PRADIER (1°S2)
- Prisca STARODUB (1°L2)

Lycée Lacroix, rue Gav Lussac, 11100 Narbonne



Le Docteur

Achille LACROIX

Un grand Résistant Audois réprimé durant la
Seconde guerre mondiale.

Concours National de la Résistance et de la Déportation – 2011

SOMMAIRE :

I. L'HISTOIRE d'un Résistant Audois :

1. Qui était Achille Lacroix : quelques éléments d'état civil.
2. Le résistant Lacroix : que savons nous-exactement de ses activités de résistance 70 ans après ?
 - a. Le déclenchement
 - b. Son engagement dans le mouvement Combat
 - c. Lacroix victime de la répression sous Vichy

II. La MEMOIRE du Docteur Lacroix

1. La mémoire du maire résistant après 1945
2. Un monument commémoratif au lycée ?

INTRODUCTION

Nous avons choisi de participer au concours de la RESISTANCE, car nous aimons tous trois l'histoire, et que nous avons envie de rendre hommage à notre région et plus particulièrement au Docteur LACROIX. Le sujet du Docteur Lacroix paraît simple au premier abord : faire une recherche approfondie sur quelqu'un de connu, du moins dans l'Aude et à Narbonne, cela fait partie de l'apprentissage. De plus en demandant à nos camarades de classe nous avons pu constater que l'homme qui donna son nom à notre lycée n'est pas assez reconnu par ses élèves. Cependant nous nous sommes vite rendu compte que le Docteur LACROIX était plus qu'une personne connue, un résistant. Au fur et à mesure de nos recherches nous avons pu constater que les versions des faits discordent, et l'absence d'archives privées (que nous espérons découvrir mais qui s'explique par le fait que les possibles descendants d'Achille Lacroix ne soient pas connus) ne nous a pas permis de préciser un certain nombre d'informations, comme on le verra.

Malgré tout nous avons persévéré afin de rendre hommage au Docteur LACROIX, méconnu de ses élèves.

Notre recherche nous a menés aux archives municipales de Narbonne, aux archives départementales de Carcassonne, au domicile de M. AYORA, à la médiathèque et enfin au musée municipal de Narbonne.

Ce travail nous a également conduits à la volonté de créer un monument de commémoration, de l'histoire à la mémoire il n'y a qu'un pas, et nous avons un pied dans chacun de ces domaines.

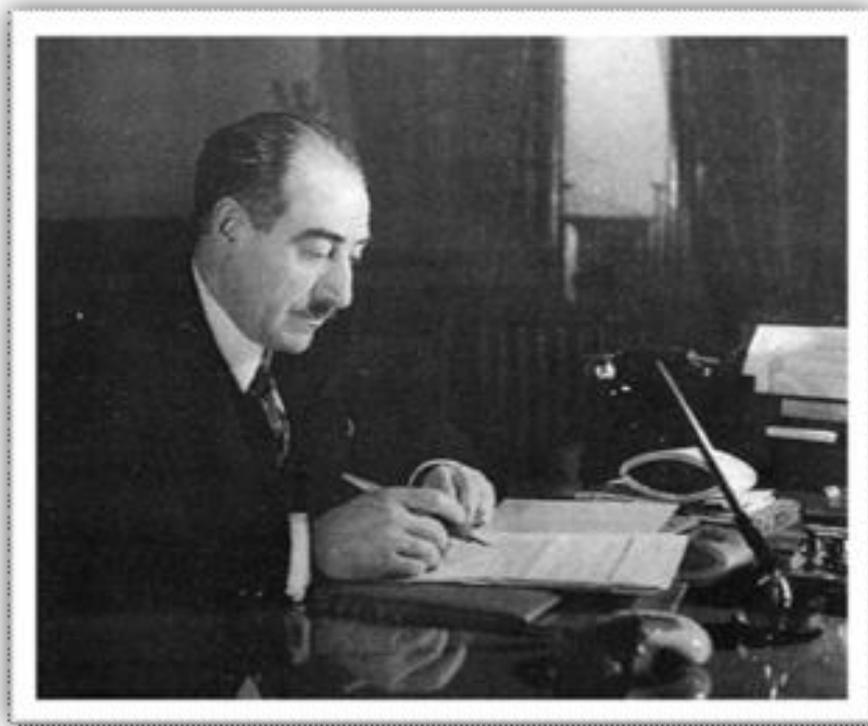
Quel homme était Achille Lacroix ? Que savons-nous de ses faits de résistance ? Quelles raisons l'ont poussé à devenir résistant ? Comment fut-il réprimé par le pouvoir en place ? Et aussi comment lui rendre hommage ?

Voilà entre autres, les questions que nous nous sommes posées.

REMERCIEMENTS :

En premier lieu, nous tenons à remercier M. le Maire, qui a accepté de mettre à notre disposition le buste du Docteur Lacroix, ainsi que M. le Proviseur et Mme la proviseure adjointe qui ont approuvé nos démarches. Il nous importe aussi de remercier particulièrement Mme DELAGE, notre professeur d'histoire, géographie et ECJS, pour son aide dans nos recherches, ainsi que M. AYORA, qui nous a fourni de précieuses informations. Un grand merci à M. VIALA et au personnel des archives de Narbonne et des archives départementales de l'Aude pour nous avoir aidés à éplucher les documents. Merci également à Jean LEPAGE, conservateur du musée de Narbonne, qui nous a ouvert ses réserves afin d'y découvrir le buste en bronze d'Achille Lacroix.

Enfin et il n'est pas négligeable, nous souhaitons remercier le Docteur Achille LACROIX pour ses actes de résistances qui ont contribué à la Liberté de la France.



I. L'HISTOIRE d'un Résistant Audois

1. Qui était Achille Lacroix ?

Quelques éléments d'état civil.

Pour élaborer cette biographie, nous nous sommes tout d'abord servis de deux notices biographiques trouvées dans deux ouvrages, *Narbonne mon amie*, publié en 1986 et *Les Audois*, publié en 1990 par Rémy Cazals et Daniel Fabre.

Nous avons également découvert 2 actes d'état civil, l'un aux archives municipales de Narbonne mentionnant la mort (acte de décès) et l'autre à la mairie de Castelnaud-de-Guers.

Nous pouvons donc dire qu'Achille Lacroix est né le 7 mai 1893 à Castelnaud-de-Guers (34), et est mort en déportation le 12 juin 1944 en Tchécoslovaquie au camp de Leitmeritz (Litomerice) en Bavière. Fils de Pierre Jean LACROIX et de Marie MARAVAL, il fut collégien et bachelier à Pézenas puis élève de l'école de santé militaire à Lyon et opta pour la médecine libérale à la faculté de médecine de Montpellier.

Lors de la Première Guerre Mondiale, il est mobilisé dès le 11 août 1914 et rejoint le front aussitôt. En 1918, il est cité à l'ordre de l'armée pour son courage comme chef de section. Il obtient son diplôme le 3 février 1923 et s'installe à Narbonne où il ne tarde pas à acquérir une bonne réputation. Le 16 mai 1925, il se fait successeur d'Ernest Ferroul et devient le maire de Narbonne et joue par ailleurs un rôle de premier plan lors de l'élection de Léon Blum comme député de Narbonne en avril 1929, puis lors des deux réélections en mai 1932 et en avril 1936.

En 1939, il est médecin-major capitaine au service de santé de la XIème Région et est nommé chevalier de la Légion d'Honneur, distinction à la Médaille militaire et à la Croix de guerre.

Il avait été élu maire de la ville en 1925, puis constamment réélu jusqu'à sa révocation par le gouvernement de Vichy, le 9 avril 1941.

Lors de cette recherche, nous nous sommes posés des questions sur les actes de décès des personnes mortes en déportation (voir document en annexe sur une intervention au Sénat à ce propos). Sur l'acte de naissance trouvé parmi les archives en ligne de l'Hérault il n'y avait aucune mention du décès de Lacroix. C'est finalement en demandant la copie de l'acte se trouvant à Castelnaud-de-Guers que nous avons trouvée (voir les deux actes quasi-identiques).

Document 1 : 1er extrait de naissance trouvé en ligne sans la mention du décès.

Acte n° 6

L'an mil huit cent quatre-vingt-treize, le sept mai à midi devant nous Vincent Auguste, Maire, officier de l'Etat civil de la Commune de Castelnau de Guers, arrondissement de Nogent département de l'Orne, a comparu le sieur Lacroix, Pierre, Jean cultivateur, âgé de vingt deux ans, domicilié en cette commune, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin, né ce jour à sept heures du matin, dans sa maison d'habitation, de lui déclaré et de dame Marabel Marie son épouse, âgée de vingt cinq ans domiciliée avec lui, et auquel enfant, il a déclaré vouloir donner les prénoms de Achille, François, Marius.

Ces déclarations et présentations ont été faites en présence des sieurs Séverac Félix, menuisier, âgé de cinquante deux ans, et Séverac Justin, télégraphiste, âgé de vingt cinq ans, tous les deux domiciliés à Castelnau de Guers, et ont le père et le marié, signé avec nous le présent acte, après qu'il leur en a été fait lecture.

Lacroix A. M.

Document 2 : 2e extrait de naissance envoyé par la mairie de Castelnau-de-Guers indiquant en marge : « décédés le 12 juin 1944 à Litomerice... ».

Acte n° 6

L'an mil huit cent quatre-vingt-treize le sept mai à midi devant nous Vincent Auguste maire officier de l'Etat civil de la Commune de Castelnau de Guers, arrondissement de Nogent département de l'Orne, a comparu le sieur Lacroix Pierre, Jean cultivateur âgé de vingt deux ans domicilié en cette commune, lequel nous a présenté un enfant du sexe masculin né ce jour à sept heures du matin dans sa maison d'habitation, de lui déclaré et de dame Marabel Marie son épouse de repasser âgé de vingt cinq ans domicilié avec lui et auquel enfant il a déclaré vouloir donner les prénoms de Achille, François, Marius. Ces déclarations et présentations ont été faites en présence des sieurs Séverac Félix menuisier âgé de cinquante deux ans et Séverac Justin télégraphiste âgé de vingt cinq ans tous les deux domiciliés à Castelnau de Guers, et ont le père et le marié signé avec nous le présent acte après qu'il leur en a été fait lecture.

Lacroix A. M.

PHOTOCOPIE CERTIFIEE CONFORME A L'ORIGINAL PRESENTE A CASTELNAU DE GUERS le 17.2.2011 LE MAIRE

Naissance Lacroix Pierre Achille François Marius le 12 juin 1944 à Litomerice

N° 450

Bacroix
Achille François
Marius

2^e acte de décès

"Mort pour la France"
M. A. Combattant, F.C.O. 2 CO
70 203 du 24 août 1947.
Officier de l'Etat civil.

Mort en Déportation
(Avis du Ministère des
Anciens Combattants en
date du 14 Juin 1953)
(arrêté du 2 avril 1952)
Le 3 Juin 1953
Officier de l'Etat civil

L'an mil neuf cent quarante quatre, le douze juin
est décédé à Leitmeritz (Tchécoslovaquie), Achille François Marius
Bacroix, né le sept mai mil huit cent quatre vingt trois à
Castelnau de Guers (Haute-Garonne) en dernier lieu à Narbonne
une Fabre d'Eglantine — fils de Pierre Jean Bacroix et
de Marie Maraval, époux décédés; Divorcé de Marie Philippine
Yvonne Combes, épouse de Elisabeth Mathilde Buffala.
Le présent acte a été dressé par Nous Roger Jollin, et
Officier de l'Etat civil au Ministère des Anciens Combattants
et Victimes de Guerre, à Paris, le vingt neuf août mil neuf
cent quarante six, conformément aux dispositions de l'article 3
de l'Ordonnance du 30 octobre 1945 (Journal Officiel du 31
octobre 1945) sur la base des éléments d'information figurant
au dossier n°: 16193 qui nous a été présenté le même
jour. Transcrit le trois septembre mil neuf cent quarante
six, quatorze heures trente, par Nous Marius Mauris, Adjoint
au Maire, Officier de l'Etat civil de la Ville de Narbonne
par délégation.

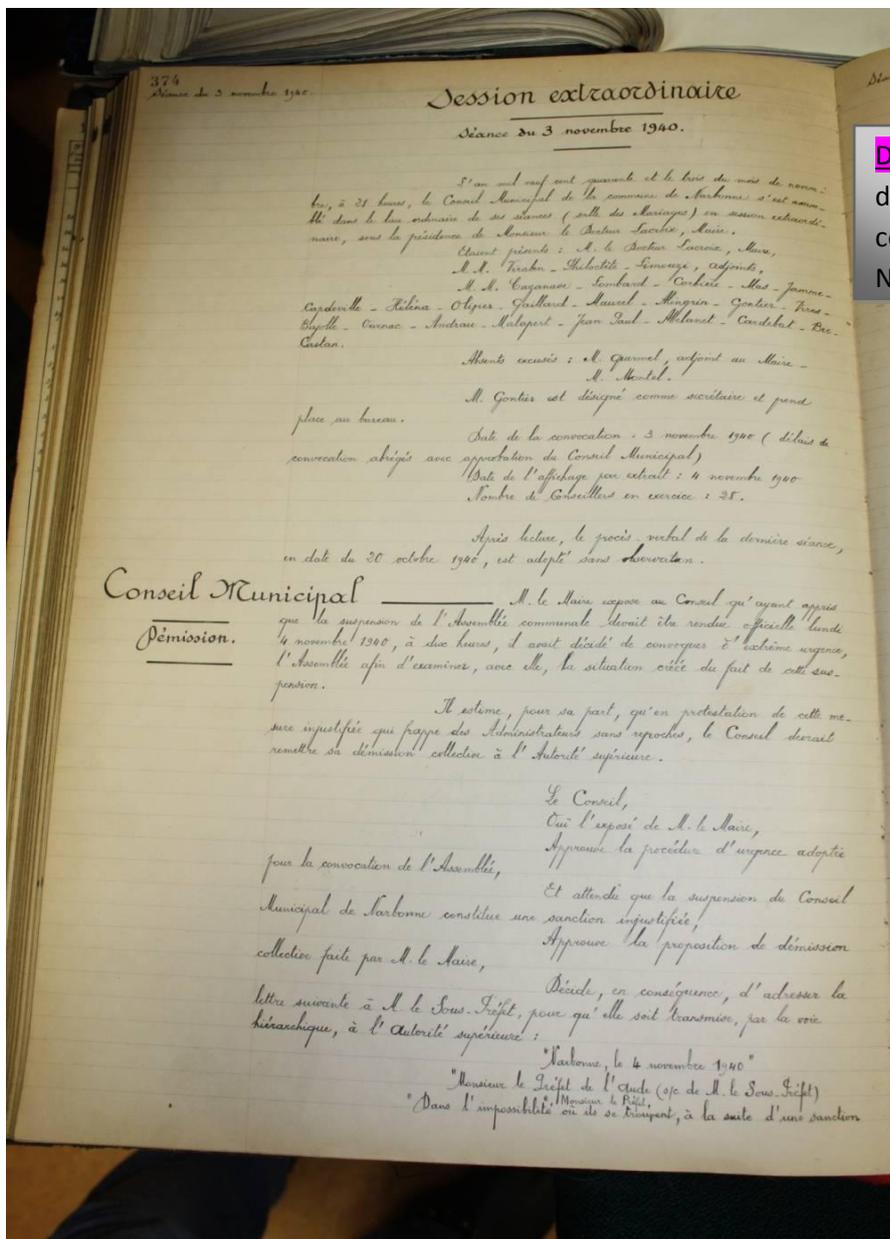
J. Jollin

Etat civil Narbonne 1946

2. Le résistant Lacroix : que savons nous- exactement de ses activités de résistance 70 ans après ?

a. Le déclenchement

Achille Lacroix fut suspendu de son poste de maire le 4 Novembre 1940 ainsi que le conseil municipal, on peut supposer que c'est cet évènement qui poussa le médecin à entamer son devoir de résistance. Dans le cadre de notre recherche, nous sommes allés consulter les archives narbonnaises et avons trouvé le document suivant : le compte rendu de la session extraordinaire du conseil municipal de Narbonne du 3 novembre 1940.



Document 4 : Cahier de
délibération des
conseils municipaux de
Narbonne

Conseil Municipal _____ M. le Maire expose au Conseil qu'ayant appris que la suspension de l'Assemblée communale devait être rendue officielle lundi 4 novembre 1940, à deux heures, il avait décidé de convoquer à l'extrême urgence, l'Assemblée afin d'examiner, avec elle, la situation créée du fait de cette suspension.

Démission.

Il estime, pour sa part, qu'en protestation de cette mesure injustifiée qui frappe des Administrateurs sans reproches, le Conseil devrait remettre sa démission collective à l'Autorité supérieure.

Le Conseil,
 Cui l'exposé de M. le Maire,
 Approuve la procédure d'urgence adoptée
 pour la convocation de l'Assemblée,
 Et attendu que la suspension du Conseil Municipal de Narbonne constitue une sanction injustifiée,
 Approuve la proposition de démission collective faite par M. le Maire,
 Décide, en conséquence, d'adresser la lettre suivante à M. le Sous-Préfet, pour qu'elle soit transmise, par la voie hiérarchique, à l'Autorité supérieure :

"Narbonne, le 4 novembre 1940"
 "Monsieur le Préfet de l'Aude (c/c de M. le Sous-Préfet)
 "Dans l'impossibilité où ils se trouvent, à la suite d'une sanction

Ce document nous pose un certain nombre de questions :

- Pourquoi le conseil municipal fut-il suspendu ?

Le 3 novembre 1940 : La municipalité de Narbonne apprend sa suspension (document non trouvé aux archives).

Revenons en arrière. Le 24 octobre 1940 eu lieu l'entrevue de Montoire entre Pétain et Hitler. Pétain avait obtenu les pleins pouvoirs constitutionnels conférés par l'Assemblée Nationale en juillet 1940.

Parmi ceux qui avaient voté « non », il y avait Léon Blum (socialiste de la SFIO, comme Lacroix) député de l'Aude, justement, et Henri Gout (radical socialiste) lui aussi député de l'Aude, donc des proches de Lacroix. Par ce vote ces politiques proches du Docteur entrent déjà en résistance. Quelle réorganisation administrative en découle par la suite ? Il s'ensuit la dissolution de nombreuses municipalités, en particulier celles de gauche comme c'est le cas de Narbonne. Pour satisfaire la politique de Pétain, le conseil municipal narbonnais est dissout et son maire socialiste forcé à démissionner à cause de la politique de « Révolution Nationale » voulue par Pétain pour éviter les oppositions locales. Le « Midi rouge », Languedoc de gauche voire d'extrême gauche, est largement visé, telle une sorte de revanche contre le Front Populaire

estimé responsable de la défaite française. De par la proximité entre la Municipalité de Lacroix et Léon BLUM, le leader du Front Populaire, la municipalité narbonnaise fut dissoute.



Document 5 : Léon Blum accueilli par le Maire [Achille Lacroix](#).

Photos issue des archives Fagedet (Wikipedia, article « Léon Blum »)

- Quel rôle joue ici le maire Achille Lacroix et en quoi ce qui se passe là est déjà un acte de résistance ?

Lacroix est ici celui qui propose la démission collective. La dissolution est vécue comme une « sanction » de la part de l'Etat, car la décision est totalement arbitraire, et non démocratique. La démission de l'assemblée municipale n'a pas de véritable valeur administrative (car la municipalité est déjà officiellement dissoute). Mais le message qui se transmet par la démission de la municipalité est un message si ce n'est de résistance, du moins de contestation claire (en écho à l'attitude de Blum et Gout lors du vote des pleins pouvoirs). Achille Lacroix s'expose déjà comme un éventuel « suspect » par cet acte.

La lettre envoyée par la municipalité de Narbonne et cosignée par Achille Lacroix se trouve aux archives départementales de l'Aude.

NARBONNE, le 4 Novembre 1940.

Monsieur le PREFET de l'AUDE,
s/c de Monsieur le Sous-Préfet,

Monsieur le Préfet,

"Dans l'impossibilité où ils se trouvent, à la suite d'une
"sanction injustifiée qui les frappe, (notifiée officiellement le
"4 Novembre, à 10 heures) d'exercer le mandat que leur avait confié
"une majorité imposante du corps électoral de la Ville de Narbonne,
"le Docteur LACROIX, Maire, et le Conseil Municipal ont le regret
"de vous présenter, très respectueusement, leur démission.

"Les Membres du Conseil Municipal démissionnaire se permet
"tent de vous donner l'assurance qu'ils n'en continueront pas
"moins dans le calme, le sang-froid, l'honneur, la dignité et
"l'Union Nationale à laquelle Monsieur le Maréchal PÉTAIN, Chef de
"l'Etat Français, a convié tous les Français, de seconder, dans la
"mesure de leurs moyens, tous les efforts qu'il a faits et qu'il
"fera pour assurer le redressement National et le Salut de la
"Patrie.

"Pour le Conseil Municipal
"et en son nom
"Le MAIRE
"Docteur LACROIX"

b.

Signature
du Docteur
LACROIX

Et ont signé les Membres présents,



Handwritten signatures of the municipal council members, including names like Lacroix, Philibert, and others, in various cursive styles.

Démission d'Achille Lacroix, maire de Narbonne, et du conseil municipal de la ville après les sanctions dont ils ont été l'objet, 4 novembre 1940 (A. D. Aude, 99 W 26)

L'engagement d'Achille Lacroix dans le Mouvement Combat :



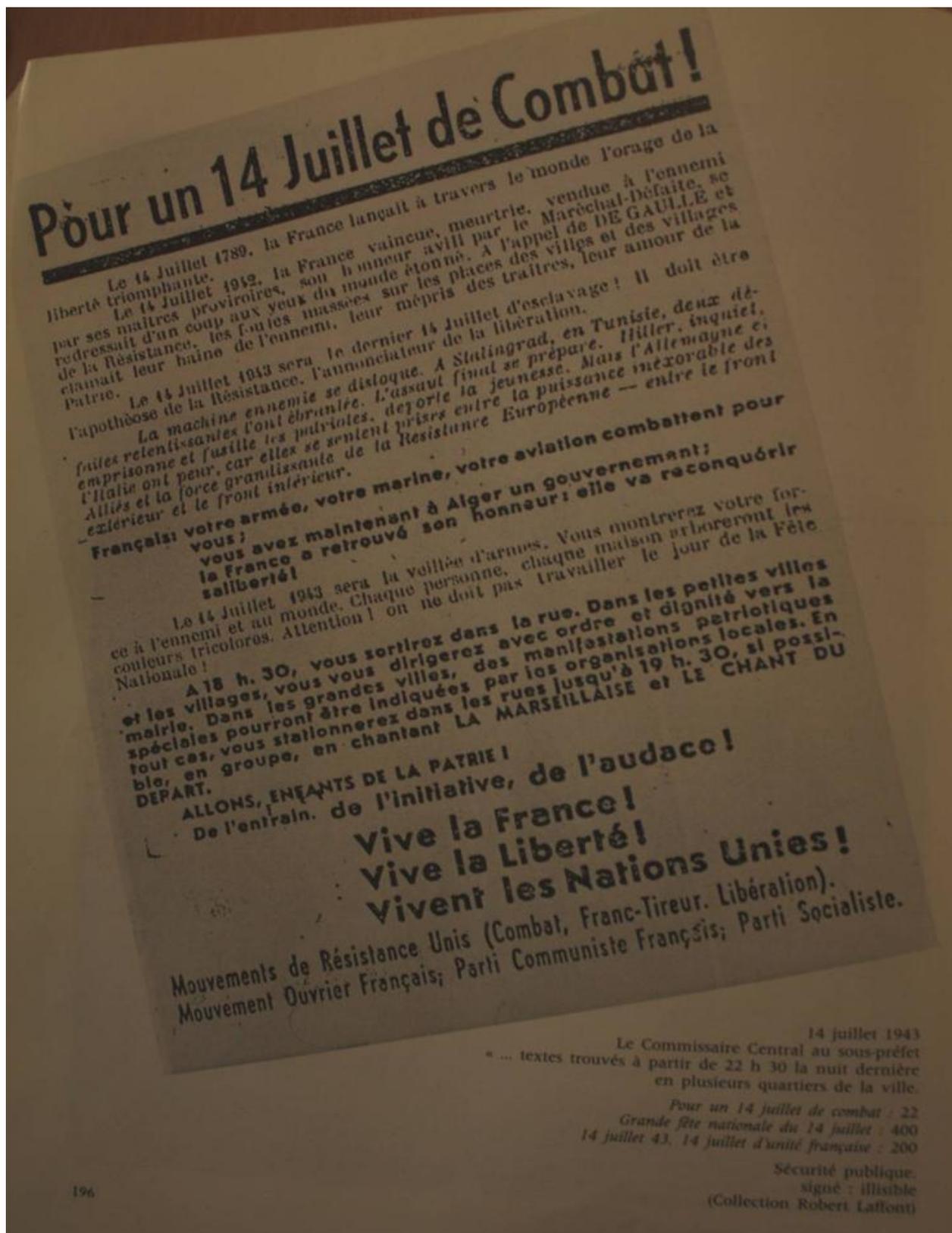
Afin d'avoir plus d'informations sur le Docteur Lacroix nous avons demandé à M. Ayora, que nous remercions beaucoup, ce qu'il connaissait de lui.

Nous avons pu savoir que le Docteur Lacroix appartenait depuis 1941 au mouvement Combat. Ce mouvement de Résistance créé en 1941, était à Narbonne divisé en 4 quartiers, et le Docteur était le chef de ville du mouvement Combat Narbonnais. Ce mouvement effectuait principalement de la propagande par le biais de prospectus et d'affiches ainsi que de journaux.

Qu'était le Mouvement Combat ?

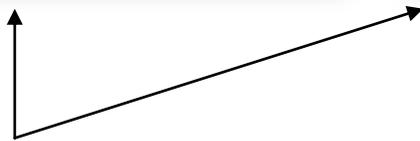
Ce mouvement résulte de la fusion du mouvement Libération Nationale créé par Henri Fresnay et du mouvement Liberté. En 1941 c'est le professeur Albert Picolo qui le dirige à Carcassonne, et Achille Lacroix à Narbonne.

A Narbonne il en existe d'autres comme Libération Sud.



Parmi les journaux de groupes résistants audois, on trouve : Libération, Combat, le Populaire, ou encore Vérité.

Le mouvement Combat se réunissait à différents lieux Narbonnais comme :



- Le café glacier (documents 8a et 8b)
- Le café Mirabeau
- Le café de Paris
- La demeure d'Achille Lacroix, rue Fabre d'Eglantine.
- L'hôtel Dorade (fut par la suite occupé par la Gestapo) (document 9)

Finalement, nous n'avons pas pu déterminer lequel de ces lieux était le plus fréquenté par le mouvement Combat.

Il s'est avéré très difficile de reconstituer les activités clandestines du résistant Lacroix.

Elie Sermet, un résistant torturé pour lui soustraire des informations sur des réseaux de résistance avait vu une liste de noms comportant celui de Lacroix, et avait réussi à en informer sa femme juste avant son départ en déportation (il est mort à Dachau). C'est comme cela que Lacroix a su qu'il était menacé. Celui-ci partit donc pour les Hautes Pyrénées afin d'échapper à un fort risque d'arrestation.

Il ne partit qu'un mois et revint peut-être pour soigner ses malades. Sachant qu'il était conscient du risque qu'il encourait pourquoi est-il revenu ? Espérait-il une fin imminente de la guerre ? Préférait-il ne pas rester dans la clandestinité ce qui aurait pu être considéré comme de la lâcheté ? Regrettait-il en effet ses patients ?



Ce témoignage est-il vrai, ou la légende a-t-elle emboîté le pas à l'histoire ? Nous n'avons pu résoudre la question, mais héros pour héros, il est bien possible que la santé de ses malades était sa motivation.

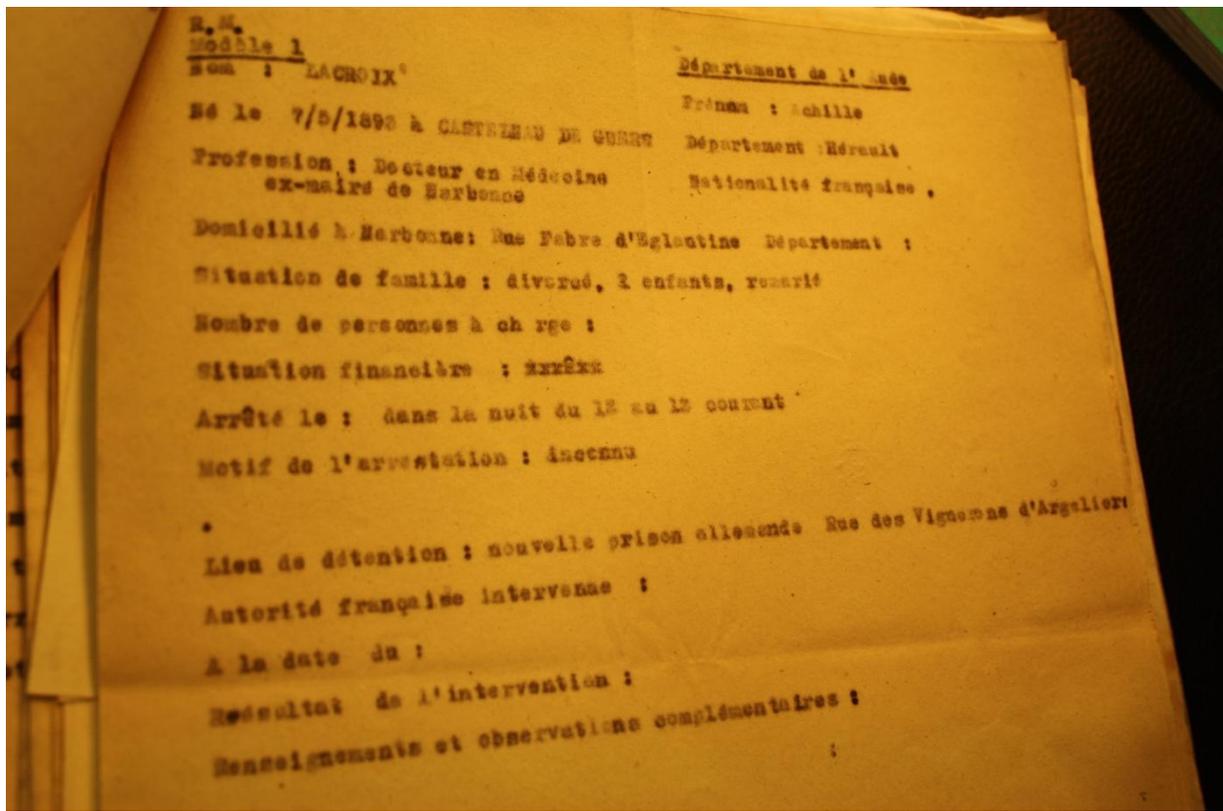
c. L'arrestation et la déportation :

La Gestapo a désormais tout pouvoir dans la zone Sud, envahie depuis 11 novembre 1942 et qui n'est donc plus « zone libre » du tout. Le Procès Verbal d'arrestation témoigne du fait que les autorités allemandes informent les Français des personnes arrêtées, mais sans donner aucune précision particulière (motif de l'arrestation « inconnu »), car elle n'a aucun compte à rendre aux autorités de Vichy.

M. Ayora a par ailleurs précisé qu'il existait à Narbonne des miliciens, et un groupe de délateurs d'environ 500 membres (le groupe « Collaboration »). Ils ont certainement joué un rôle dans la vague d'arrestation de décembre 1943 au cours de laquelle Lacroix a été arrêté avant d'être envoyé à Compiègne.

Matricule au KL Buchenwald	Nom	Prénom	Sexe	Date naissance	Lieu naissance	Nationalité	Parcours après le KL Buchenwald	Situat°	Date de liberation ou de décès	Lieu de liberation ou de décès
42851	LACHARRIERE	Georges	M	09/11/1919	Landrecies (59)	F	Flo	DCD	24/04/1945	Karlovy-Vary
43099	LACHAUD	Jean	M	28/06/1904	Paris (75)	F	Flo	R	?	?
42707	LACHENAL	Francis	M	19/05/1926	St-Eustache (74)	F	Do (Nor)	DCD	07/03/1945	Nordhausen
42879	LACOUR GAYET	Michel	M	28/07/1920	Paris (75)	F	Had	R	10/04/1945	Hadmersleben
42269	LACQUIT	Marcel	M	26/02/1923	Issoire (63)	F	Ma (Gu)	R	?	?
43424	LACROIX	Achille	M	07/05/1893	Castelnau-de-Guers (34)	F	Flo (Leit)	DCD	12/06/1944	Leitmeritz
43142	LACROIX	Jean	M	21/05/1904	Ste-Fereole (19)	F	Asc	R	?	?

Document 10 – Extrait du Livre mémorial des déportés de France



Documents 11 et 12 – Archives trouvées à Carcassonne (Fonds préfecture de l'Aude – relations franco-allemandes). Les autorités allemandes informent la Police française de l'Aude des arrestations effectuées en décembre 1943. La répression est donc ici l'œuvre des autorités allemandes, mais les autorités françaises ne font qu'entériner ces actes de répression (en les ayant probablement favorisés puisqu'elle

Secréariat Général à la Police
 Service Central des Relations Franco-Allemandes en zone Libre.
 DEPARTEMENT DE L'AUDE
 mois de Décembre 1943.
 ETAT MENSUEL DES ARRESTATIONS DE RESORTISSANTS FRANCAIS OPERES PAR LES AUTORITES D'OPERATIONS ALLEMANDES OU ITALIENNES EN ZONE LIBRE.

Nom et prénoms	Adresse	Autorité ayant procédé à l'arrestation.	Motif de l'arrestation	Arrêté le	Observations
COMTE Maurice	14, r. Pierre Vida	autor. allemandes	inconnu	9.12.1943.	
DEJEUIL Michel	10, r. Michelet	"	"	9.12.1943.	
JAMÉ Louis	r. Constant	"	"	10.12.1943.	
GANTOU Jules	17, Bd. Fécroul	"	"	10.12.1943.	
SOULETTE René	35, Bd. Gambetta	"	"	12.12.1943.	
LACROIX Achille	5, r. Fabre d'Églantine.	"	"	12.12.1943.	
BALLOUEY Joseph	6, r. de ...	"	"	16.12.1943.	
CAUSSE Paul	7, av. des Cevennes	"	"	16.12.1943.	
Fadaï Jean	17, r. Mazagan	"	"	16.12.1943.	
ROUX Emile	16, rue Parerie	"	"	16.12.1943.	
AUSSENAC Georges	16, rue Valmy	"	mauvais contacts envers autorités occupées	16.12.1943.	
ROUSS Etienne	20, r. Mossique	"	inconnu	16.12.1943.	
CLOTTES Julien	36, r. Charles Descluzes	"	"	16.12.1943.	
BOSC René	7, rue Charras	"	"	16.12.1943.	
CURBAILLE Joseph	st. à Salles (Aude)	"	"	16.12.1943.	
ABELANET René	11, r. Vbist le Duc	"	"	16.12.1943.	
DEDIEU Roger	14, av. de Toulouse	"	"	16.12.1943.	

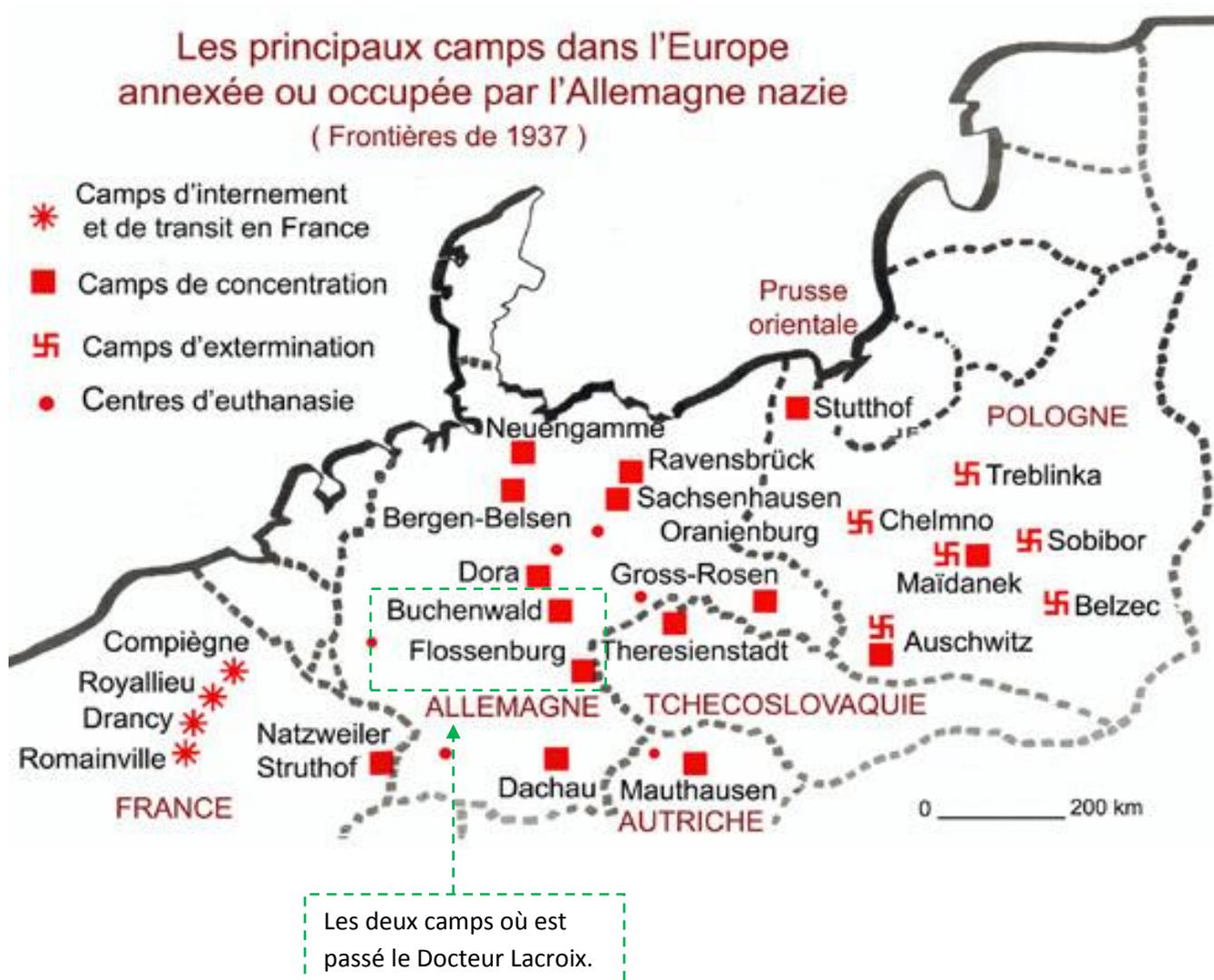
surveillait Lacroix en tant qu'ancien élu socialiste).

Des sources différentes nous ont dit que le Docteur Lacroix était décédé à Buchenwald et d'autres à Leitmeritz et en vérifiant auprès des archives municipales de Narbonne nous avons pu

constater que le médecin était bien mort à Leitmeritz. Le déporté partit du camp de Compiègne le 22 janvier 1944 pour celui de Buchenwald, tous les déportés avant d'être envoyés dans des camps de travail ou d'extermination, passaient par ce camp. Achille Lacroix fut emmené au camp de Buchenwald dans un train de 2100 prisonniers. Il survécut dans ce camp 4 mois dans le kommando « FLO ». Leitmeritz dont nous avons parlé tout à l'heure était apparemment un kommando (camps de travail) rattaché au camp de Flossenbourg.

La mort du Docteur Lacroix à Leitmeritz s'explique par le fait que le taux de décès de ce camp de travail était de 55 personnes sur 100, le Docteur Lacroix avait donc plus ou moins 55 risques sur 100 de mourir dans ce camp allemand, d'autant qu'il a pu mettre ses compétences de médecin au service des malades du typhus.

Document 13



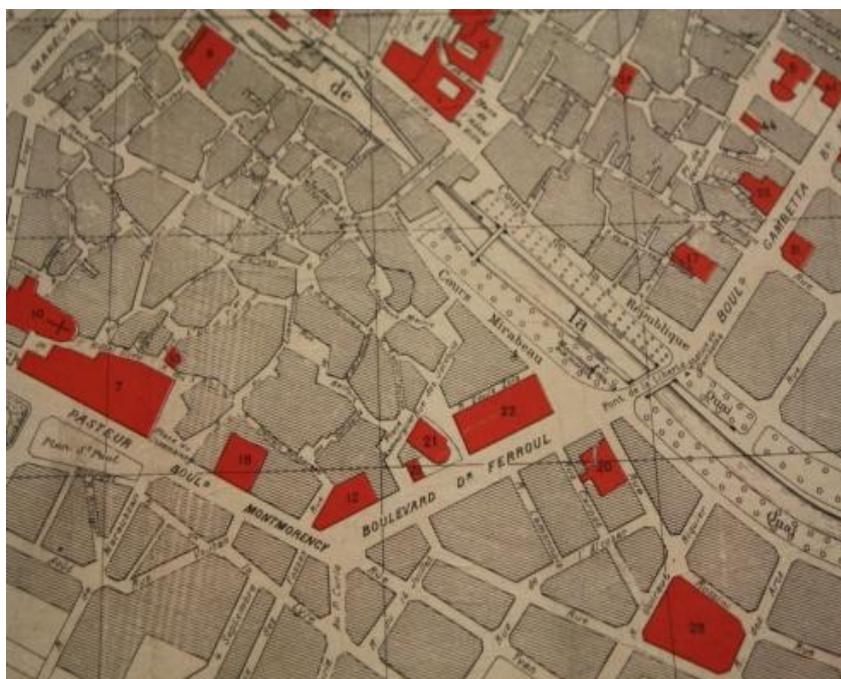
II. La mémoire

du résistant Lacroix

1. La mémoire du résistant Lacroix après 1945 :

Le travail de mémoire autour d'Achille LACROIX s'ouvre par l'annonce officielle au conseil municipal de son décès un an après celui-ci, puis se concrétise par une cérémonie, dirigée par Emile ROUX - du même parti politique (son discours a été introuvable...). Puis, une demande de rapatriement du corps de la part de la famille (qui semblerait avoir abouti, mais pas de certitudes) a été effectuée. Enfin, a eu lieu la baptisation du Boulevard de Narbonne, juste en face de l'actuel lycée Dr Lacroix (ancien collège de filles, qui prendra ensuite le même nom).

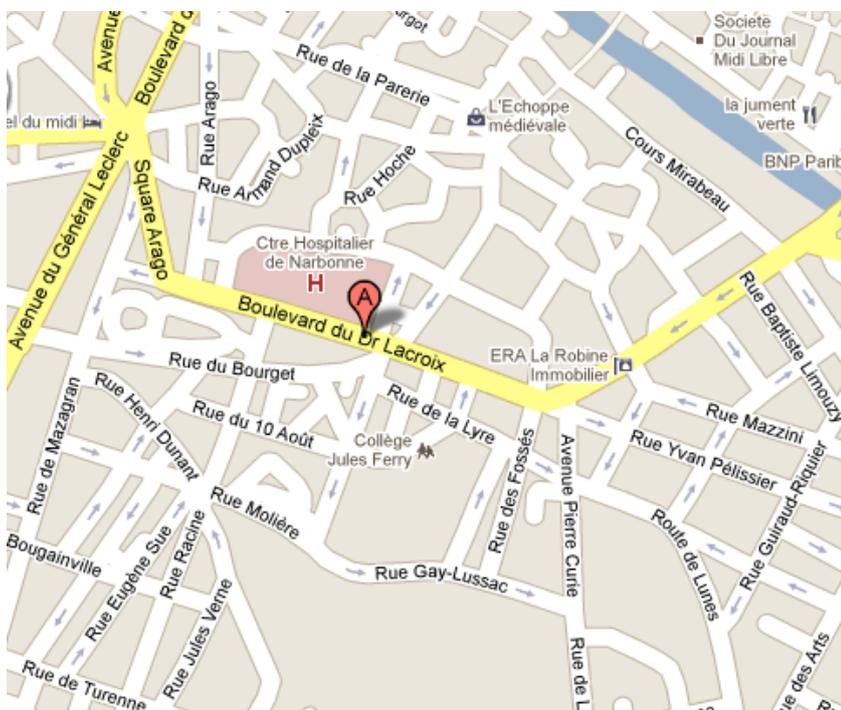
Nous avons pu consulter aux archives de Narbonne une carte de la ville datant de 1941 :



Document 14 : Carte datant de 1941 (archives de Narbonne), avant la baptisation. Le boulevard Montmorency deviendra « Boulevard du Docteur LACROIX ».



Document 15 : Carte datant de 1945. Le nom Lacroix n'apparaît pas encore. Nous n'avons pu trouver la trace d'une délibération évoquant le changement de nom du boulevard (donc nous en ignorons la date).



Document 16 : Carte datant de nos jours, après la baptisation.

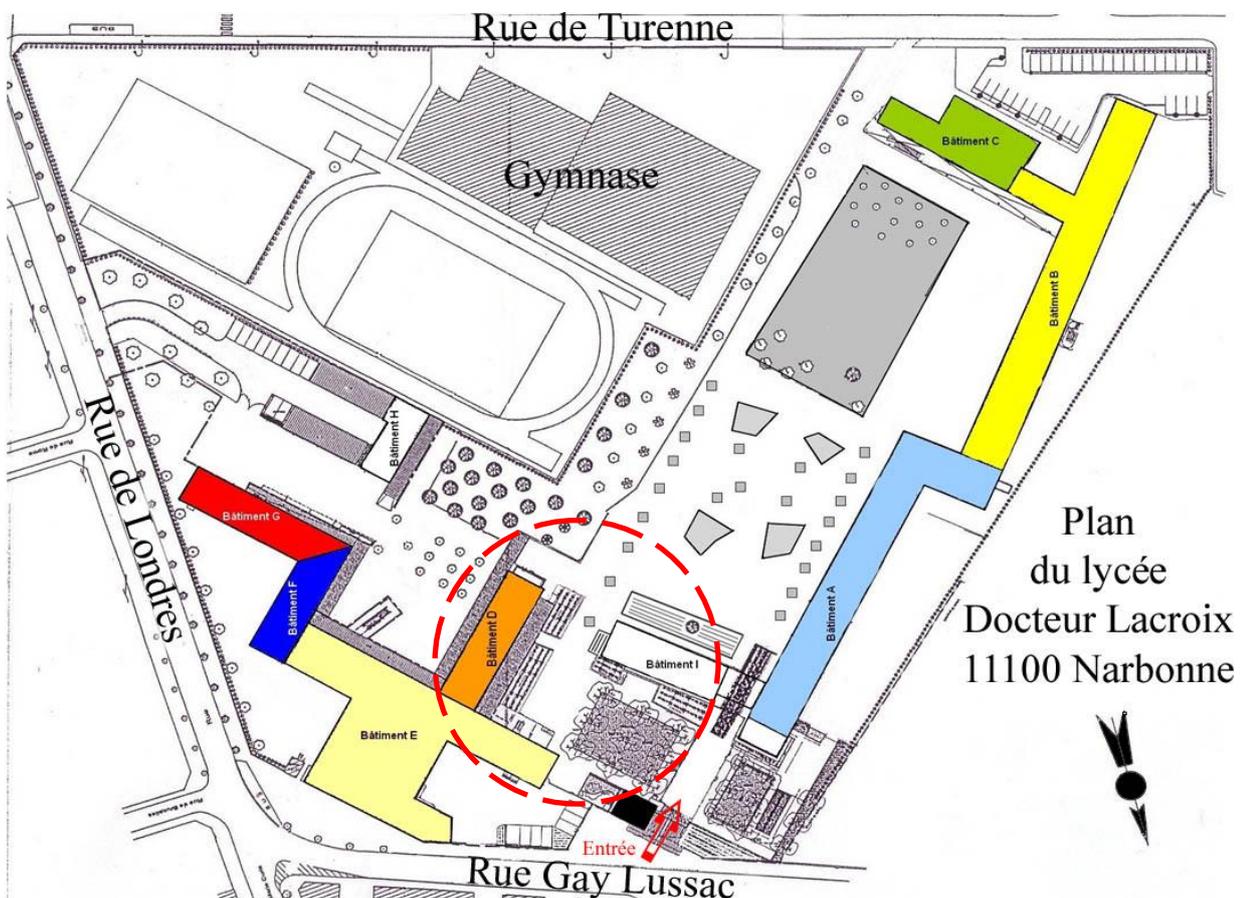
2. Un monument commémoratif pour Achille Lacroix au lycée ?

Nous nous sommes tout d'abord retrouvés au CDI, un vendredi matin. De là nous avons réfléchi aux idées déjà orientées – grâce à Madame DELAGE – vers le sujet du Docteur LACROIX. Nous avons débattu et sommes tombés d'un commun accord sur l'idée de l'aménagement d'un monument au Docteur Lacroix dans l'enceinte du lycée. Ceci nous a permis d'apprendre qu'il existait en fait déjà un buste du Docteur Lacroix.

Nous sommes allés rencontrer le conservateur du musée des Beaux Arts Jean Lepage, qui a accepté d'ouvrir les réserves afin de nous montrer le buste. Etaient aussi présents le professeur d'Arts Plastiques du lycée, Pierre Cros, le proviseur, M. Hugon-Jeannin, le sculpteur Michel Alquier et Mme Delage.

Nous sommes ressortis avec l'accord du conservateur pour essayer d'obtenir le buste original afin de le placer à l'intérieur du Lycée Dr Lacroix. Mais il nous fallait encore avoir l'autorisation du maire. Pour cela, le proviseur, notre professeure d'Histoire, et nous même lui avons envoyé une lettre, suite à laquelle il a accepté notre demande. Nous passons le relais aux élèves de l'option facultative Arts Plastiques afin de réfléchir à un emplacement adéquat, de préférence dans une des cours extérieures.

Document 17 :



Monuments - Statues

Buste
du
M^r Lacroix



Délibération du
Conseil municipal
de Narbonne

tenue le 15 octobre 1938

M. le Maire expose à l'Assemblée qu'un Comité s'est formé en vue de l'érection d'un buste du Docteur Lacroix ancien Maire de Narbonne. Ce buste serait placé au Palais du Travail (Hall d'entrée de la Bourse du Travail), dont le M^r Lacroix a été le promoteur.

Le prix de ce buste s'élève à 288.000 francs, somme à couvrir par souscription publique, la Ville devant, le cas échéant, prendre à sa charge la différence entre cette somme et le montant des souscriptions.

Le Conseil,

Où l'exposé de M. le Maire,

Après en avoir délibéré,

Approuve l'érection d'un buste du M^r Lacroix, ancien Maire de Narbonne, dans le hall d'entrée de la Bourse du Travail,

décide le principe de la prise en charge par la Ville de Narbonne de la différence entre le prix du buste: 288.000 francs, et le montant des souscriptions qui sont recueillies par le Comité.

Document 18 : Nous avons trouvé aux archives de Narbonne la délibération mentionnant la décision de faire fabriquer ce buste, afin de le placer en premier lieu au Palais du Travail, érigé par la municipalité de Lacroix dans les années 1930.

Il en a plus tard été déplacé, pour cause de travaux, et jamais remis en place. Il attendait son heure dans les réserves du musée des Beaux Arts.

C'est le sculpteur Joachim Costa (1888-1971 à Narbonne) qui fut chargé de sa réalisation.



CONCLUSION

Ce travail nous a beaucoup enrichis, malgré le fait qu'il fut peu facile de retracer la totalité du parcours d'Achille Lacroix, encore plein de zones d'ombres.

Nous avons découvert le travail en archives et ses affres (comme le fait de découvrir enfin le nom de Lacroix sur son PV d'arrestation après des heures de recherche vaine, dix minutes avant la fermeture des archives de Carcassonne...).

Des expériences enrichissantes qui nous ont montré le sérieux et la rigueur que nécessite un dossier tel que celui-ci.

Achille LACROIX est aujourd'hui à nos yeux un héros, qui participa au prix de sa vie à la liberté de la France. Et bientôt nous l'espérons grâce au buste qui ornera notre lycée, d'autres élèves comprendront qu'il est de notre devoir d'honorer la mémoire de ceux qui se sont battus pour nous. Nous espérons avoir rempli ce devoir et avoir rendu hommage au Docteur LACROIX en phase de devenir plus qu'une figure résistante audoise, une légende Narbonnaise.



BIBLIOGRAPHIE

Archives :

Carcassonne :

- Fonds de la Préfecture de l'Aude, 1939-1949 (91 W), relations franco-allemandes (98 W), administration générale (107 W), surveillance des fonctionnaires et élus (108 W)

- Fonds de la Sous-préfecture de Narbonne, 1940-1959 (99 W)

Narbonne :

- Délibérations du conseil municipal (années : 1940 ; 1945 ; 1951-1955)

Ouvrages :

- *Aude*, ouvrage collectif, Paris, 1994
- *Livre-Mémorial des déportés de France arrêtés par mesure de répression et dans certains cas par mesure de persécution 1940-1945*, Paris, 2004
- *Résistances et clandestinité dans l'Aude*, publié par les Archives départementales de l'Aude, Carcassonne, 2010
- *Narbonne mon amie*, collectif, Narbonne, 1986
- *Les Audois*, Rémy Cazals et Daniel Fabre, 1990
- BOURDERON R., *Libération du Languedoc méditerranéen*, Paris, 1974
- KEDWARD H.R., *A la recherche du maquis, La Résistance dans la France du Sud 1942-1944*, Paris, 1999
- *Dictionnaire de la résistance*, dir.F. Marcot, Paris, 2006
- MAURY Lucien, *La Résistance audoise*, Carcassonne, 1980

Sites :

<http://www.bddm.org/aud/camps.php?id=Flossenb%C3%BCrg>

www.wikipédia.fr

Narbonne, mardi 15 février 2011

PAVLESKI Camille - MOISEEF Marie - ALQUIER Emilien

Elèves de seconde 1 au lycée Dr Lacroix de Narbonne

DELAGE Caroline, leur professeur d'histoire géographie

Objet : Demande de copie d'acte de naissance et de décès du Dr Lacroix

Monsieur le Maire,

Par cette présente lettre, nous venons vous demander une copie des actes de naissance et de décès (si ce dernier existe) d'Achille Lacroix né à Castelnaud-de-Guers le 7 Mai 1893. Nous avons eu accès à son acte de naissance par le fichier consultable sur internet des Archives départementales de l'Hérault mais aucune mention marginale ne concerne son décès (mort en déportation en 1944).

Nous nous intéressons particulièrement au Dr Lacroix, qui a laissé son nom à notre lycée. De ce fait nous rassemblons tous les documents utiles pour compléter notre dossier biographique (que nous pourrions vous communiquer ultérieurement si cela peut vous intéresser).

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, nos salutations distinguées.

C. Delage

E. Alquier, M. Moiseef, C. Pavleski

Caroline DELAGE
professeure d'histoire géographie
Marie MOISEEF
Camille PAVLESKI
Emilien ALQUIER
élèves de Seconde 1

Lycée Docteur LACROIX

A l'attention de M. BERENGUIER, directeur du Bureau des Actions Pédagogiques
A l'attention De M. le directeur du Bureau des Lieux de mémoire et des nécropoles

DMPA
Bureau des Actions Pédagogiques et de l'Information
37 rue de Bellechasse
75007 PARIS

Objet : demande d'aide pour l'édification d'un monument commémoratif dans l'enceinte d'un lycée public

Monsieur,

Nous avons l'honneur de solliciter votre aide pour un projet un peu particulier. En effet, au cours d'un travail mené sur le sujet actuel du Concours de la Résistance et de la Déportation, nous, élèves du lycée Docteur Lacroix et notre professeur, avons officiellement demandé à la mairie de Narbonne de bien vouloir céder au lycée le buste d'Achille Lacroix, maire de la ville en 1940, résistant et mort en déportation en 1943, et sujet de notre étude. Ce buste en bronze se trouve actuellement dans les réserves du musée des Beaux-Arts de la ville. Le maire de Narbonne, Jacques Bascou, accepte de mettre ce buste à disposition du lycée pour une durée indéfinie. Avec l'aval du proviseur, nous souhaitons ériger le buste sur un socle, et l'inaugurer officiellement courant avril ou mai 2011.

Nous avons besoin de votre aide à plusieurs titres :

- Quel type de monument est-il possible de mettre en place ?
- Quel coût peut avoir la sécurisation du buste (le sceller sur un socle en béton ?), et pouvez vous nous aider dans cette réalisation ?
- Comment peut être organisée l'inauguration, et, par la suite une commémoration annuelle autour de ce monument ?

Vos conseils et un éventuel soutien financier nous seraient ainsi bien utiles.

Dans l'attente de votre réponse, nous vous prions, Monsieur, de bien vouloir agréer nos respectueuses salutations.

Caroline DELAGE Marie MOISEEF Camille PAVLESKI Emilien ALQUIER

P.S. : Le buste d'Achille Lacroix est visible sur wikipedia à la rubrique « buste d'Achille Lacroix ».

Question écrite n° 13955 de M. Jean-Pierre Sueur (Loiret - SOC)

publiée dans le JO Sénat du 17/06/2010 - page 1505

M. Jean-Pierre Sueur appelle l'attention de M. le secrétaire d'État à la défense et aux anciens combattants sur l'application de la loi n°85-528 du 15 mai 1985 relative aux actes et jugements déclaratifs de décès des personnes mortes en déportation. Cette loi vise à ce que les personnes déportées de France et non revenues, n'ayant pas de sépulture, disposent au moins d'un acte de décès inscrit officiellement dans les registres de l'état civil. Il s'agit là d'un acte de respect de la mémoire des victimes de la déportation. Le rapport du Médiateur de la République pour l'année 2009 expose qu'à peine la moitié des actes concernant les 115 000 déportés morts dans les camps nazis ont été établis conformément aux termes de cette loi. Or, il apparaît indispensable que ce travail de justice soit mené à son terme dans les meilleurs délais dans la mesure où les dispositions de cette loi se fondent en partie sur les témoignages des survivants. Il lui demande en conséquence quelles mesures concrètes il compte prendre pour permettre une application rapide de la loi n°85-528 du 15 mai 1985.

Réponse du Secrétariat d'État à la défense et aux anciens combattants

publiée dans le JO Sénat du 09/09/2010 - page 2341

En application des dispositions de l'article 1er de la loi n° 85-528 du 15 mai 1985 sur les actes et jugements déclaratifs de décès des personnes mortes en déportation, la mention « mort en déportation » La même mention est portée sur l'acte de décès si la personne a succombé à l'occasion du transfert. L'attribution de la mention « mort en déportation » suppose donc l'existence d'un acte de décès. En l'absence d'un tel acte, il est indispensable qu'un jugement déclaratif de décès soit rendu aux termes d'une procédure en déclaration judiciaire de décès dans les conditions édictées aux articles 88 et suivants du code civil. Il est important de souligner qu'un grand nombre de dossiers restant aujourd'hui à traiter concerne des personnes pour lesquelles il n'existe ni acte de décès, ni jugement déclaratif de décès. Dans ces conditions, une instruction doit être menée pour chaque demande d'attribution de la mention,

PAVLESKI Camille,
MOISEEF Marie,
ALQUIER Emilien,
Élèves du lycée Docteur Lacroix, 11110 Narbonne

Narbonne, le 17/01/2011

A l'attention de Monsieur Le Maire

Objet : Demande de don du buste du Docteur Achille Lacroix au lycée qui porte son nom

Monsieur le Maire,

Par cette présente lettre, nous avons l'honneur de solliciter auprès de vous le dépôt du buste représentant le si célèbre résistant narbonnais, le Docteur Lacroix dans le lycée qui porte son nom. Le Club Mémoires dont nous, trois élèves de seconde 1, faisons partie, participe annuellement au concours de la résistance. Cette année, le sujet du concours est " La répression de la résistance par les autorités allemandes et celles de Vichy ". Nous avons tout naturellement décidé de travailler sur le Docteur Lacroix accompagnés de notre professeur d'histoire Madame Delage et avec le soutien du Proviseur Monsieur Hugon-Jeannin.

Nous avons pu remarquer que d'une part, le lycée, en dehors d'une simple plaque dans le hall d'entrée, est dépourvu de tout lieu de mémoire qui rendrait hommage au Docteur Lacroix. D'autre part, il nous incombe de léguer aux futures générations lycéennes l'histoire de cette ville, de ce lycée et de la résistance française.

Nous avons ainsi décidé de réfléchir dans notre dossier à la façon de rétablir cette mémoire dans le lycée et avons entendu parler du buste conservé dans les réserves du musée des Beaux Arts. Le buste en question n'étant pas daté, il n'est pas exposé au public et personne ne peut apprécier ce mélange entre art et hommage.

Vendredi 14 janvier 2011, nous nous sommes rendus au musée des Beaux Art de Narbonne, dans une réserve, où nous avons pu admirer la splendeur du buste qui se dressait devant nous. Notre détermination nous pousse donc à vous demander la faveur de nous accorder cette œuvre historique au nom de votre défunt prédécesseur. Nous souhaiterions également vous rencontrer selon vos disponibilités afin de vous exposer de vive voix l'ensemble de notre projet.

Nous vous présentons Monsieur le Maire, nos salutations distinguées.

PAVLESKI Camille, MOISEEF Marie, ALQUIER Emilien,



**MISE en ESPACE
du buste d'Achille
LACROIX
au sein du lycée**

Joachim COSTA (Lézignan-Corbières 1888, Narbonne, 1971), buste du Docteur Achille LACROIX, bronze à patine brune, vers 1946, fondeur Georges RUDIER.

En médaillon, le sculpteur et son autoportrait dans son atelier, photographie, vers 1930.

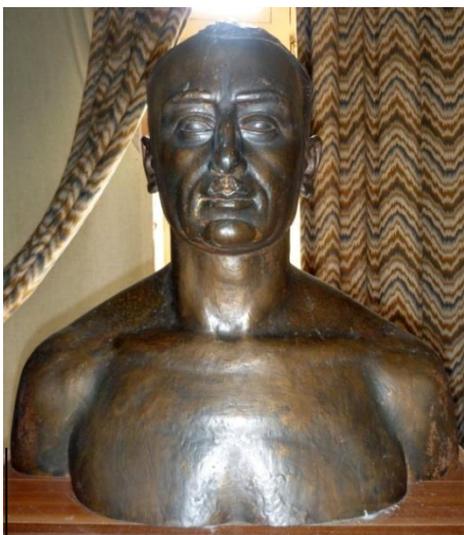
BUSTE ACHILLE LACROIX (dimensions)



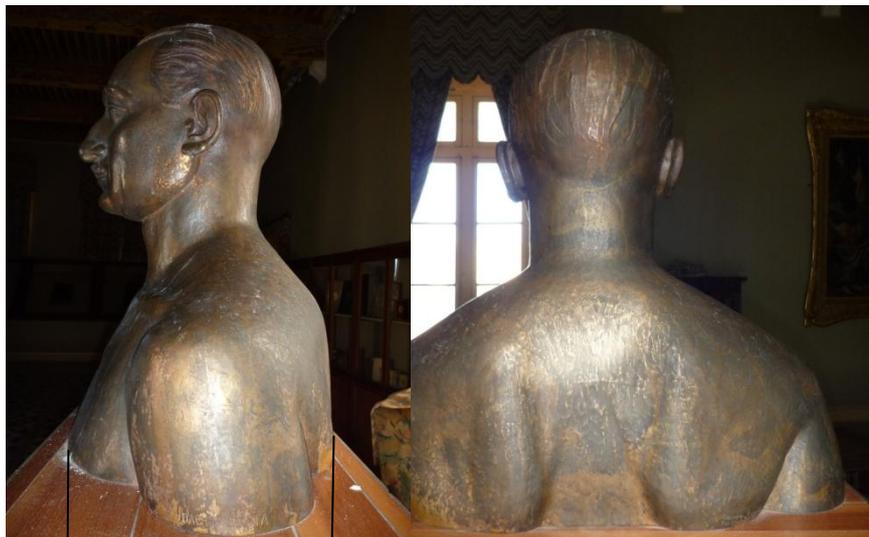
Hauteur = 72cm

Hauteur = 154 cm

Largeur = 78 cm



Largeur = 74 cm



Profondeur = 40 cm

Projet d'Arts plastiques **pour le buste d'Achille LACROIX**

Jordan BONNET-GIRAUD et François MENUT

Nous avons réfléchi sur le projet du buste d'Achille Lacroix de la manière suivante:

Emplacement :

Tout d'abord, pour ce qui est de l'endroit, nous avons choisi la cour arborée du lycée Lacroix, entourée des salles de Physique, de SVT et de TP (bâtiment B) et du gymnase.

Mais pourquoi avoir choisi cet endroit ? Tout simplement parce que c'est un endroit vaste, ombragé, ouvert et donc accessible à tous. De plus, la statue mesurant 2m30 environ est visible de loin ; elle peut être aperçue tout le temps par toute personne à l'intérieur de l'établissement.

D'autre part, l'emplacement choisi offre par ailleurs une possibilité de rassemblement d'un grand nombre d'individus autour, favorisant les commémorations.

Le fait que le buste regarde vers l'entrée du hall, et que l'on puisse voir cela de loin grâce à la taille imposante de la statue, donne aussi l'impression à chacun d'être regardé par le buste, ce qui pourrait susciter un certain sentiment de fierté ou d'interrogation chez la personne.

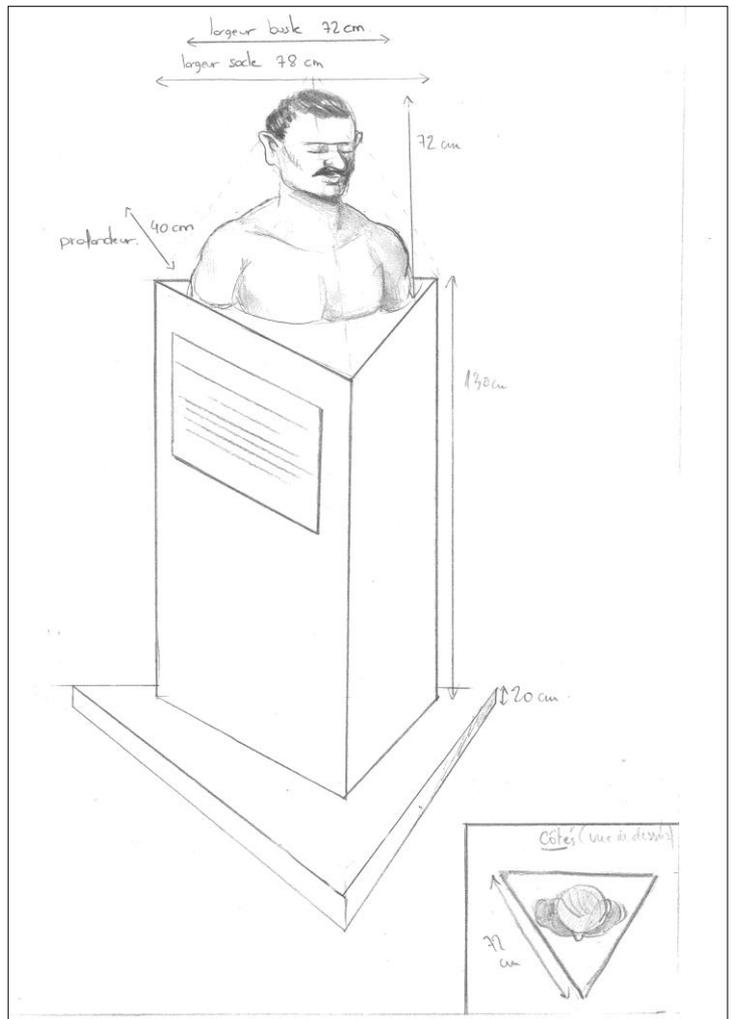
Socle :

En ce qui concerne le choix du support, nous avons opté pour une forme prismatique à base triangulaire, abandonnant ainsi l'ancien modèle parallélépipédique.

Nous pensons que le fait d'avoir choisi ce volume créerait un certain décalage entre l'ancienneté de la statue (réalisée dans les années 1940) et la modernité de la forme, laissant ainsi transparaître une certaine touche humoristique.

Nous avons décidé de mettre un des trois angles dans la continuité du visage de la statue, un peu comme une flèche pointant l'horizon donc l'avenir, en direction de l'entrée du hall du côté de la cour et de la salle des professeurs. Cela créerait finalement une sorte de lien entre la personne qui regarde en sortant du hall et la statue elle-même.

Croquis et visualisation



ARTS PLASTIQUES

Projet pour le buste de LACROIX

Anna CATHALA

Explications.

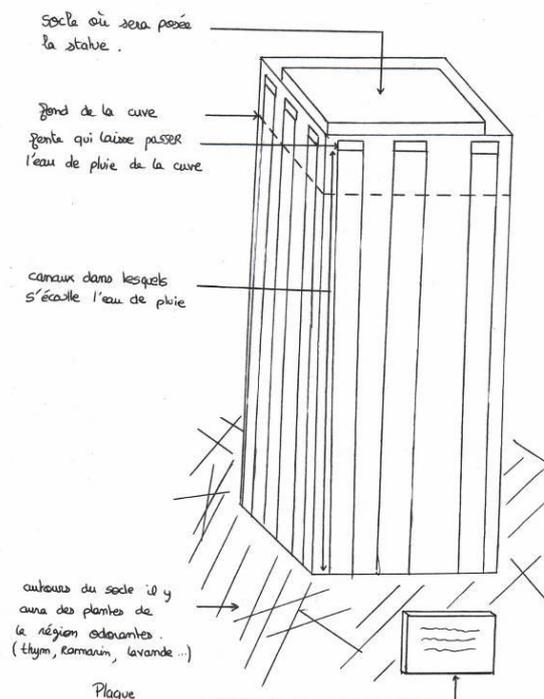
J'ai décidé d'imaginer le socle destiné à soutenir le buste d'Achille Lacroix en m'appuyant sur deux critères. En effet, il fallait que cette œuvre soit à la fois symbolique et esthétique.

Mon socle sur le plan esthétique est radicalement opposé au buste. En effet, si ce dernier est rigide, froid, mon socle quant à lui est destiné au plaisir des sens : l'odorat, (grâce aux plantes, aux senteurs parfumées), la vue (à l'aide des fontaines) et aussi l'ouïe (grâce à des plaques de fer qui entoureront la statue et feront raisonner la pluie).

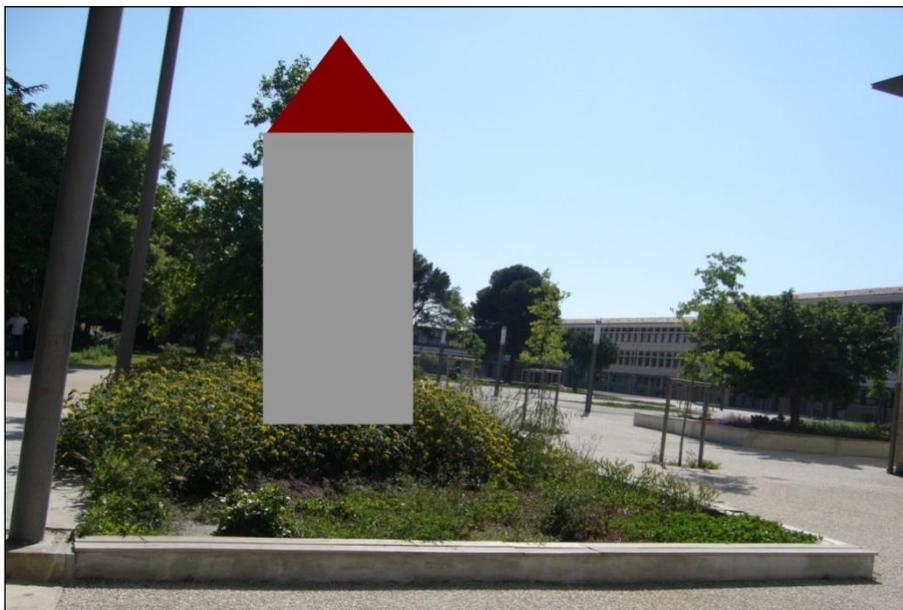
Cependant, transformer un simple socle en béton en une fontaine par temps de pluie a également un rôle symbolique. L'eau partant du buste d'Achille Lacroix et se déversant dans le lycée Lacroix, permet de rattacher le passé au présent mais également de montrer que le temps ne s'arrête pas et que nous sommes tous destinés, comme l'eau de la fontaine, à suivre notre propre chemin. La fontaine représente le cours du temps, le passé grâce au buste, le présent avec l'aide des sens et le futur avec l'écoulement de l'eau. Et l'eau, c'est aussi la vie.

J'ai choisi le lieu avec soin : la jardinière située entre le départ de l'escalier du CDI et la Maison des lycéens me semble être un emplacement parfait dans un premier temps ; il honorerait la bibliothèque du lycée, lieu de transmission des savoirs, mais également il permettrait aux élèves s'étant abrités sous le préau en temps de pluie, d'observer la statue qui révélerait ainsi sa fonction et sa beauté lors de ce moment unique.

Croquis.



Emplacement (le triangle symbolise la statue)

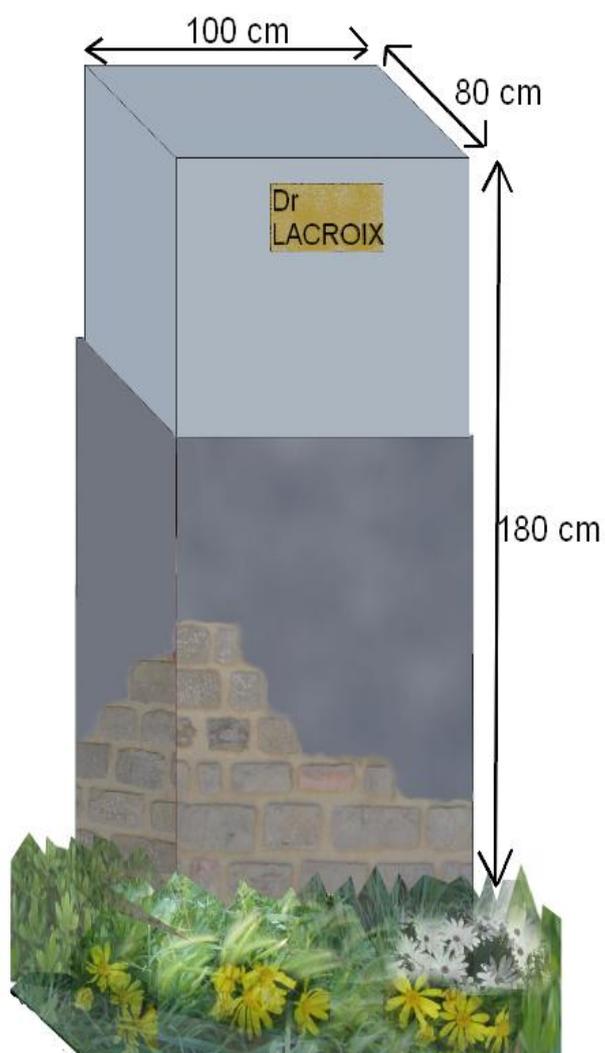


ARTS PLASTIQUES

Projet d'implantation

du buste d'Achille LACROIX au lycée

- Julie CHAZARD -



Choix de l'emplacement : à cet endroit, la statue est directement vue par tout le monde, que ce soit en entrant ou en circulant dans le lycée. De plus, sous le CDI, il y a comme une arche blanche et autour de la végétation.

Le socle : il est parallélépipédique, peint en gris-bleu pour rappeler les nouvelles couleurs des façades. En soubassement, des pierres apparentes rappellent certains murs du lycée.

ARTS PLASTIQUES

Projet pour le buste d'ACHILLE LACROIX

Juliana CREVASSOL

I) Le socle

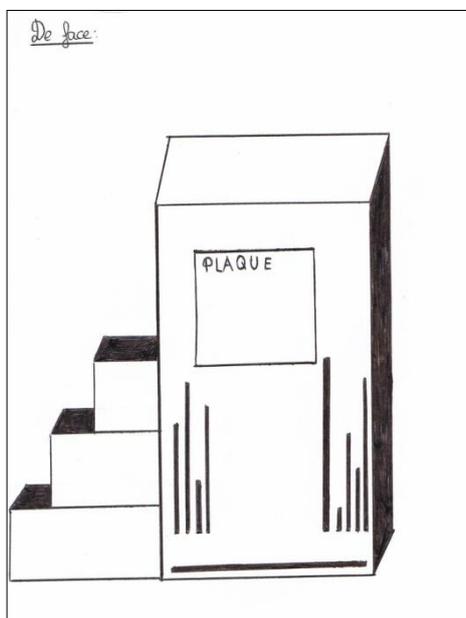
Le socle sera fabriqué en béton. En ce qui concerne l'esthétique de cette pièce une forme simple s'impose.

Le buste est imposant, un socle à l'échelle approprié est donc nécessaire. Il devra élever la statue de telle sorte que le regard soit au niveau de la poitrine. En effet, il est important de ne pas le mettre trop bas pour que l'on y prête attention. En ce qui concerne la largeur, le socle devra être un tiers plus large que celle du buste au niveau de la poitrine. Les mêmes proportions peuvent être appliquées pour la profondeur. Ces proportions permettraient de stabiliser l'oeuvre pour qu'elle ne se retrouve pas sur une surface trop étriquée.

Je pense que le socle devrait être de style Arts Décoratifs pour rappeler le Palais du Travail dont Achille Lacroix est à l'origine. Ce style date des années 1930 et est caractérisé par des formes épurées et essentiellement géométriques. Pour rendre hommage à cet homme et à son travail, il me semble que ce choix pour le socle pourrait être pertinent.

J'aurais imaginé séparer le socle en deux parties mais qui présenteraient toutes deux des similitudes au niveau des formes. Le devant pourrait être parallélépipédique avec des motifs de type Arts Déco gravés sur la face avant ainsi qu'une plaque. En revanche l'autre côté s'apparenterait à une pyramide à degrés simplifiée avec environ quatre marches ou paliers.

Le buste serait donc posé sur la dernière marche ainsi que sur une partie du parallélépipède constituant la face avant.



II) L'emplacement dans l'espace extérieur du lycée



L'endroit indiqué par la croix rouge me semble être celui le plus approprié pour accueillir le buste d'Achille Lacroix. En effet, il se situe à proximité de l'entrée du lycée, dans un espace à la fois bien exposé mais également un peu protégé. L'installation du projet ne viendrait pas contraindre la circulation des élèves et du personnel. Ce lieu présente un avantage indéniable, il possède un grand cadre blanc qui entourerait le buste en le mettant en valeur.

La photo a été prise à quelques mètres de l'entrée, sur l'allée qui mène au hall. Ainsi, en regardant à gauche en entrant, on pourrait apercevoir de loin la statue qui regarde les visiteurs.

La forme du socle évoque aussi les bancs crénelés installés au premier plan.

ARTS PLASTIQUES

Projet « buste Achille Lacroix »

Mathilde CANDAS, Lorène Le DANTEC, Anaïs MIGNOT

Texte explicatif du projet :

Emplacement :

Nous avons choisi un espace où il y a des fleurs, face aux escaliers qui mènent au CDI. Nous positionnons la statue au milieu du cadre que forment les supports de l'escalier. Nous avons choisi cet emplacement car il y a plus de sécurité par rapport au vol et il y a des appartements à côté. Lorsque les gens rentrent dans le lycée ils voient la statue au fond à gauche, depuis l'allée centrale menant au hall (cf. photo ci-dessous).

Socle :

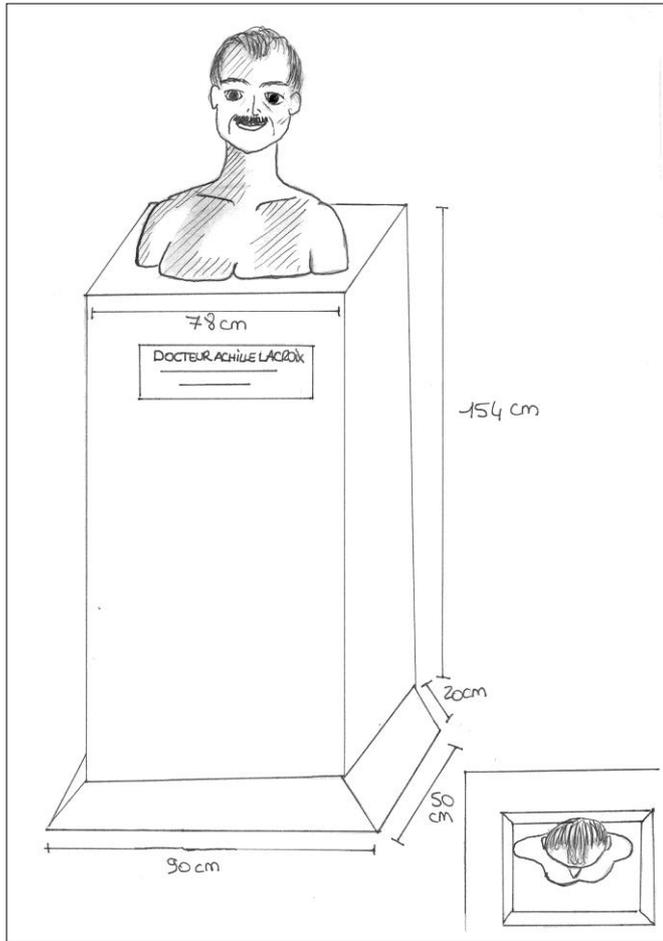
La base de la statue doit représenter pour nous un pilier massif, car Achille Lacroix peut être considéré comme un des piliers fondateurs de la ville de Narbonne après la 2^e guerre mondiale.

Massif végétal :

Pour les fleurs nous avons trouvé plus judicieux de placer à proximité du monument de la lavande (1) représentant la Méditerranée, l'achillée jaune (2) représentant la vaillance dont Achille Lacroix a fait preuve lorsqu'il a rejoint la résistance contre les nazis, l'aubépine (3) représentant l'espoir qu'il a donné pour nous sauver en tant que maire de Narbonne. Enfin l'ancolie bleue (4) symbolise le deuil que nous portons depuis sa disparition.



Croquis et mise en espace



Le buste d'Achille LACROIX

Estelle LEBLANC

Emplacement :

L'emplacement choisi pour la statue est situé sur un carré de pelouse à l'entrée de la grande cour.

Il est visible de tous, l'espace est assez aéré aux alentours, ce qui porte le regard vers le buste en bronze.

Chaque personne entrant dans le lycée verra la statue et sera obligée d'y prêter attention, par sa taille imposante dès l'entrée dans cette cour située au cœur du lycée.

Socle/ revêtement :

Le socle revêtu de pierres rappelle les murs en pierres sèches de l'entrée du lycée et de certains soubassements.

Le haut du socle, débordant en béton gris, rappelle les bordures grises sur la façade des bâtiments des salles de classes.

Sur cette bordure sera installée une plaque couleur bronze pour être en accord avec la couleur du buste avec ses informations nécessaires.

J'ai choisi une forme de socle plutôt simple de section carrée car je suppose que cela accentuera la carrure imposante du buste.

Dimensions :

- Pour le piédestal :
 - environ 250 cm de hauteur pour le socle : la hauteur permet une bonne visibilité du buste à distance et empêche les dégradations
 - environ 55 cm de profondeur
 - environ 90 cm de largeur
- Pour le plateau du socle en béton :
 - environ 7 cm de hauteur
 - environ 60 cm de profondeur
 - environ 95 cm de largeur



ARTS PLASTIQUES

Projet pour le buste du Dr Lacroix au lycée

Candice LLAONETA

Emplacement.

1° proposition :

L'emplacement que je pourrais suggérer se trouve à gauche de l'Intendance dans le bac de végétation, un lieu plutôt stratégique. En effet c'est un endroit qui me paraît convenable car il est abrité par le bâtiment derrière. Il reste tout de même accessible aux élèves qui peuvent s'arrêter pour le contempler facilement sans toutefois le contourner étant donné son emplacement.

D'autre part, on peut voir le buste de loin quand on entre dans l'établissement, mais il n'est pas visible depuis l'extérieur du lycée, ce qui le met en sécurité.



2° proposition :

Je propose également un autre emplacement plus symbolique vis-à-vis de la culture, c'est-à-dire dans le bac de végétation devant le CDI. J'apprécie ce dernier lieu car il représente un peu une forme de « temple du savoir » et le buste étant placé devant peut compléter l'histoire de l'établissement. C'est un clin d'œil au nom du lycée qui est un endroit où l'on apprend, où l'on s'enrichit de connaissances.

Socle.

Plus originale que le parallélépipède, la forme que j'ai choisie est plus adaptée pour mettre le sujet en valeur, le rendre plus important : en se servant d'une base assez étroite et en montant en élargissant, on crée une sorte d'ouverture sur la statue, comme une éclosion.

Cette forme de socle soutient le buste telle une lumière l'envelopperait. Elle semble plus adaptée à une entrée.



Projet d'implantation du buste d'Achille Lacroix au lycée.

- Audrey MARIANNE -

Pour ce projet, j'ai choisi de placer le buste d'Achille Lacroix au pied du C.D.I. Je pense que c'est un emplacement idéal de part sa situation géographique : lorsque l'on entre au lycée par le grand portail principal et que l'on tourne notre regard vers la gauche, nous tombons ainsi directement sur le buste d'Achille Lacroix.

C'est un endroit régulièrement emprunté par les lycéens puisqu'il y a d'un côté une salle de cours à proximité, et de l'autre le grand escalier menant au C.D.I. où les lycéens se rendent régulièrement. Placer le buste à ce passage permettrait donc à un maximum de personnes de le voir et d'en profiter puisqu'il s'agit d'une chance d'avoir pu récupérer le buste au lycée. Même le personnel du lycée pourrait en profiter car l'intendance est à côté, ainsi que la loge du concierge.

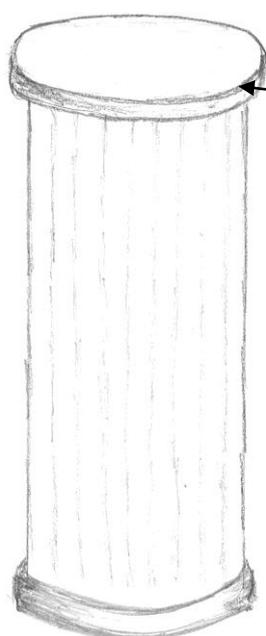
L'endroit n'est pas trop exposé et est quelque peu intimiste puisqu'il est entouré à la fois du C.D.I. mais aussi, à sa gauche, d'autres bâtiments qui ne permettent pas au buste d'être vu de la rue, lui permettant ainsi d'avoir une sorte de « protection » dans ce lieu assez clos.

Il serait très aisé d'organiser des rassemblements dans cet endroit, en face du buste, puisqu'une sorte de petite cour est présente. De plus, directement sous l'entrée du C.D.I., nous trouvons une sorte de renforcement dans le bâtiment, offrant un parfait « cadre » à la statue. Cela la mettrait considérablement en valeur et la ferait ressortir encore plus dans le paysage, attirant l'attention sur elle.

De plus, le fait qu'un parterre de fleurs soit déjà présent serait idéal pour faciliter l'implantation du buste et de plantes qui seraient placées à sa base.

Pour ce qui est du socle, j'ai pensé à une colonne de type romaine, cannelée. Elle créerait un contraste avec l'architecture environnante un peu plus moderne et sobre dans les formes. Elle détonerait donc avec le reste et serait ainsi un autre élément qui attirerait l'attention sur le buste. Néanmoins le socle ne capturerait pas l'attention des gens au détriment du buste car il serait en béton tout simple, blanc. Si j'ai eu l'idée d'une colonne d'inspiration romaine, c'est pour faire un petit clin d'œil à la ville de Narbonne, initialement « Narbo Martius », capitale de la Gaule romaine, lieu de passage majeur grâce à, principalement, la Via Domitia ; la ville était un des plus grands ports de commerce méditerranéen. Narbo Martius fut faite base arrière par Jules César, pour la conquête de la Gaule et l'empereur Auguste y fit un séjour pour organiser un recensement. Narbonne était donc une ville très importante et j'ai pensé intéressant de rappeler son origine à travers le socle.

Visualisation du projet



Débordement

Schéma de la colonne
cannelée de section ovale

ARTS PLASTIQUES

Projet d'installation du buste d'Achille Lacroix dans le lycée éponyme

Marion MENUT et Frédérine PRADIER

Qui mérite le plus de conserver cet imposant buste, et ainsi de rendre hommage à ce personnage remarquable, si ce n'est le lycée qui porte son nom ? C'est un honneur mais aussi un droit que nous avons de laisser notre empreinte dans ce projet, pour, à notre tour, célébrer le Docteur Achille Lacroix, qui reste une personne dont l'histoire est trop méconnue. Ainsi le duo que nous formons a décidé de s'axer exclusivement sur la symbolique et de ne pas choisir furtivement un encadrement dans un seul but esthétique et hasardeux. En ce qui nous concerne, nous n'avons rien laissé au hasard.

1. Le socle.

En ce qui concerne la forme du socle nous avons choisi de passer outre les conventions et de ne pas se limiter à une forme de parallélépipède. Nous avons choisi une forme pyramidale au sommet tronqué, inspiré du symbole illuminati (n'ayant évidemment aucun rapport avec ce groupuscule), dont la base, aveugle, symbolise la population et le sommet de la pyramide orné d'un œil représente l'élite dominante et éclairée, ici le sommet sera remplacé par le buste, symbolisant la grandeur et la puissance qu'inspire déjà ce personnage. Nous imaginions que la hauteur totale de la construction devrait atteindre une hauteur de 2 mètres (buste inclus) ; cependant la hauteur du socle pourrait varier en fonction des deux endroits choisis. La pyramide formant le socle ne devra pas être trop évasée car sa taille, compte tenu de la largeur du buste, serait alors trop importante.

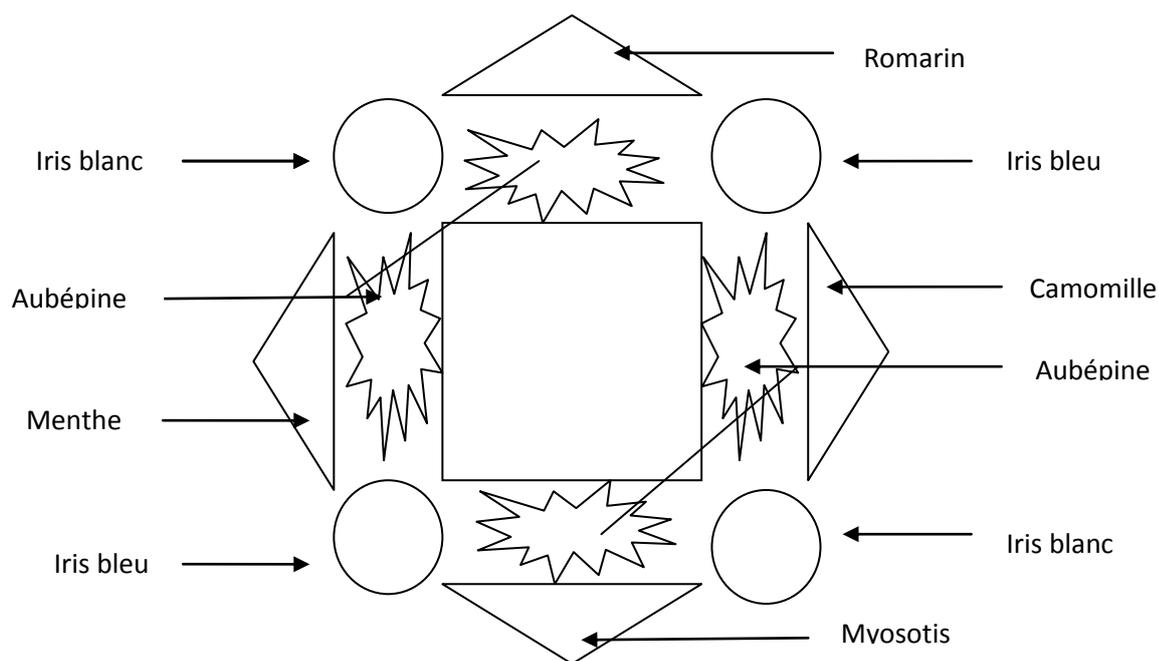
2. Les ornements végétaux.

Là encore, pour décorer le pourtour du socle nous avons opté pour une approche symbolique des plantes et les avons sélectionnées pour qu'elles s'associent à la mémoire d'Achille Lacroix et à son combat.

Ainsi avons-nous choisi :

- L'aubépine, symbole d'espérance
- L'iris (couleur différente en fonction de l'angle, voir schéma) comme une flamme éternelle
- La camomille, qui représente l'énergie dans l'adversité
- La menthe, qui évoque la notion de mémoire collective
- Le romarin, plante naturellement très présente dans nos régions, blason du souvenir
- Le myosotis, dont la délicate floraison est à mettre en relation avec l'expression « Ne m'oublie pas ».

Proposition d'implantation végétale autour du socle :



3. Les lieux.

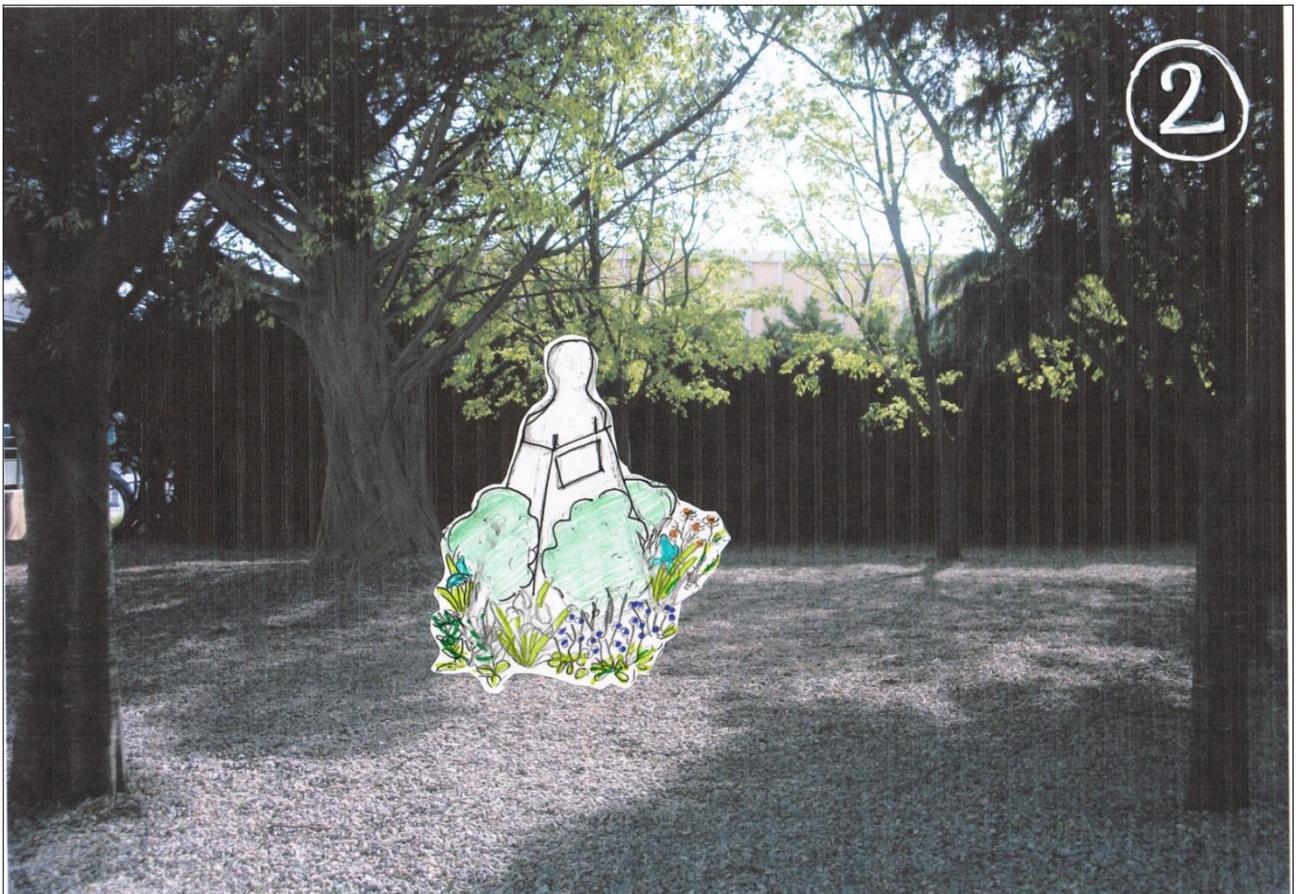
Nous avons repéré deux emplacements possibles présentés ci-dessous pas ordre de préférence :

- a- Dans le jardinet après le hall et face à la cour. Cet endroit est, pour ainsi dire, notre favori puisqu'il est, d'une part, le plus adéquat vis-à-vis de l'irrigation car déjà équipé pour les plantations déjà existantes. De plus il serait situé dans un lieu stratégique car bien exposé sans être pour autant isolé. Les élèves comme le personnel pédagogique ou plus généralement toute personne qui pénétrerait dans le lycée pourrait l'apercevoir.

Ainsi, des rassemblements (cérémonies, hommages ...) seraient envisageables dans un cadre agréable et plutôt intimiste. Le buste serait orienté vers l'angle (regard tourné vers la « Vie scolaire ») laissant alors une large vue en perspective du personnage tout en pouvant l'apercevoir depuis le hall. Notre choix pourrait se justifier, en outre, par la proximité avec l'arbre de Judée qui confère une double notion de puissance et de grandeur. Il est aussi près des administrations pouvant ainsi dissuader toute tentative de dégradation.

- b- Si toutefois, pour des raisons logistiques, cet emplacement ne convenait pas, nous avons pensé à une seconde proposition. L'espace arboré situé face à la Maison des lycéens, à côté des tables aménagées, pourrait également convenir. Le socle serait alors disposé sur la butte située devant l'arbre central, dos au doyen des pins, de façon à retrouver l'idée de puissance et de force d'un soutien intemporel. Faisant face à une sorte de place, il offre également un cadre intime et ombragé, propice aux commémorations. Le buste aurait le regard portant vers la grande cour. La disposition des plantes y serait la même que précédemment.

Visualisations in-situ

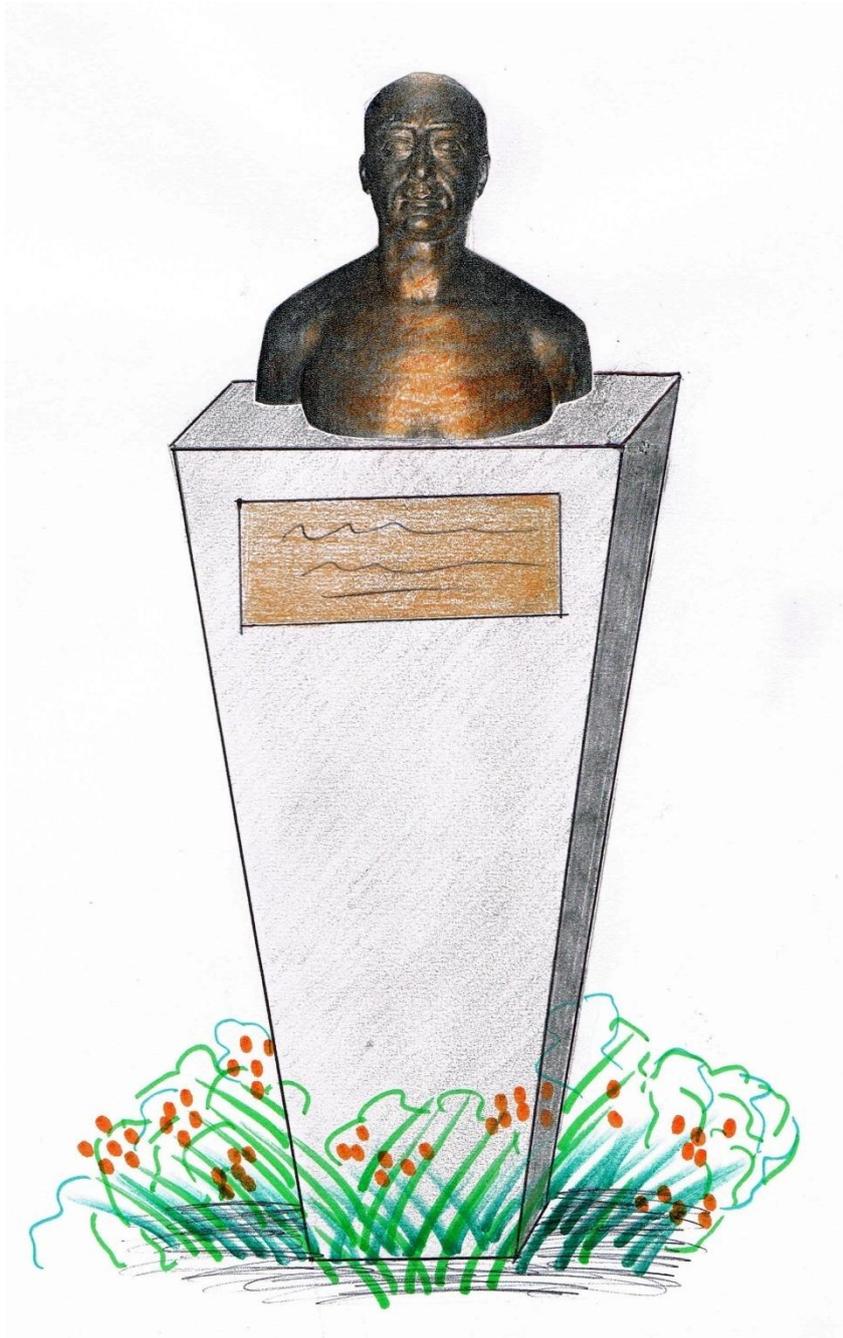


ARTS PLASTIQUES

Projet de mise en espace du buste du Dr LACROIX

Prisca STARODUB

Le socle que je propose a une forme basique : une pyramide tronquée à l'envers. Cette forme qui s'évase, comme des bras tendus vers le ciel, met en valeur le buste, de manière dynamique.
De plus, cette forme est facile à fabriquer en béton.



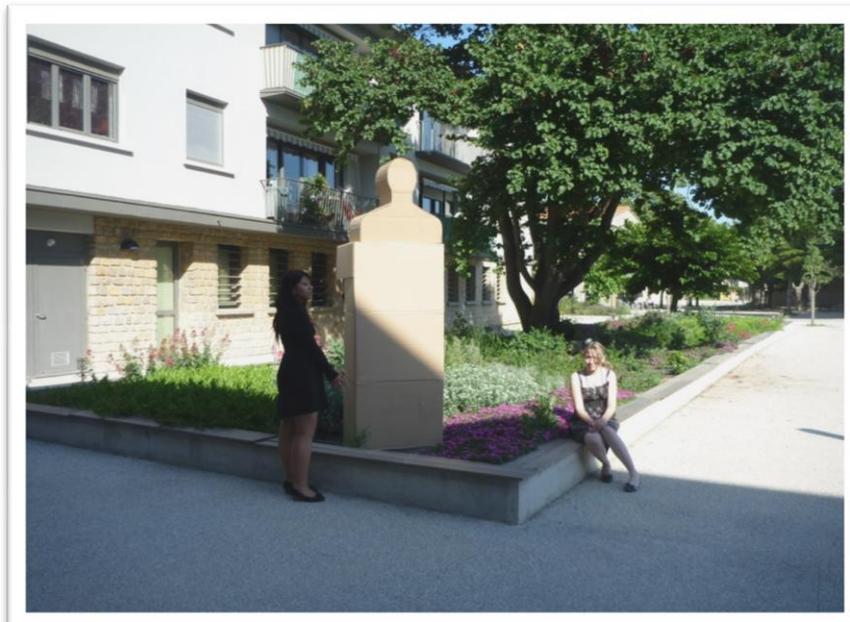
FABRICATION d'une maquette en carton (échelle 1)



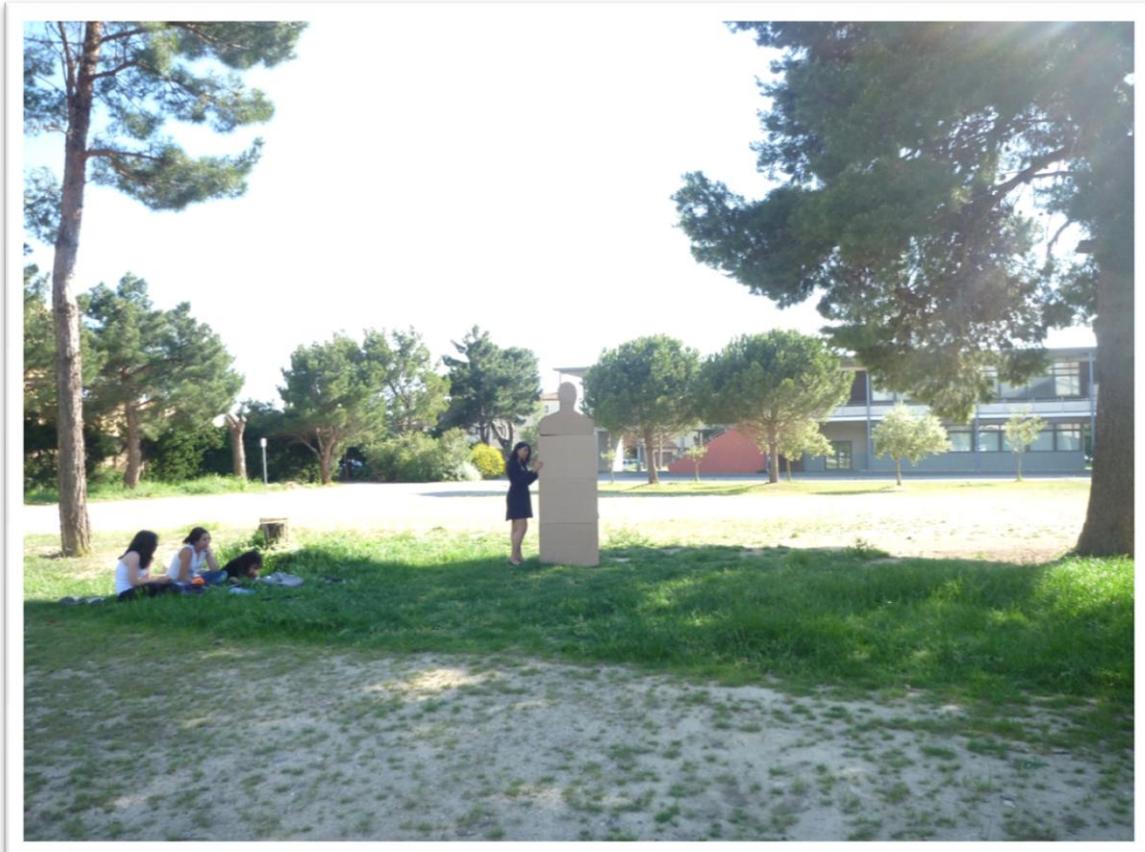
PRESENTATIONS IN-SITU des projets



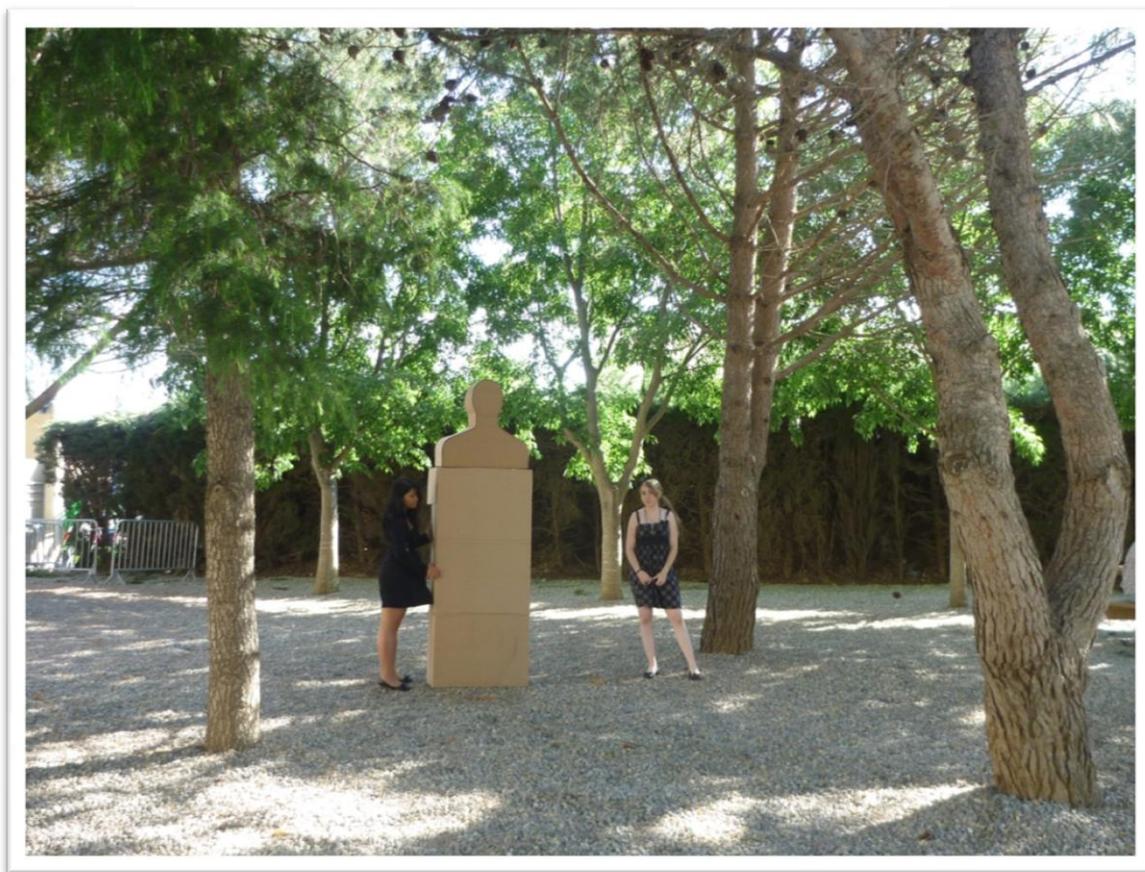
Cour d'entrée,
jardinière CDI



Grande cour,
jardinière hall



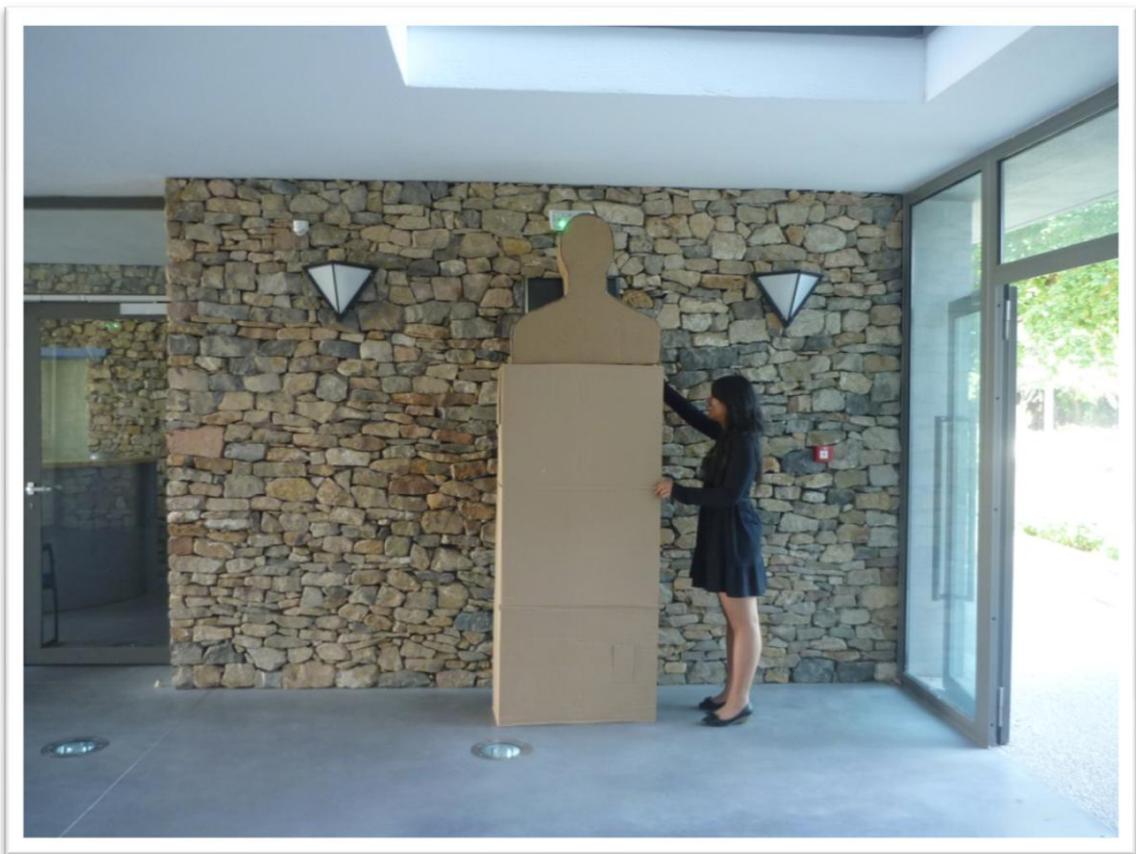
Grande cour, bosquet central



Bosquet Maison des lycéens



Grande cour, jardinière latérale



Hall d'entrée, mur latéral en pierre

CONCLUSION ET PROLONGEMENTS

Le projet qui a été mené cette année autour du Docteur Lacroix est le fruit d'une dynamique collective. Celle-ci a permis l'élaboration d'une réflexion riche et prometteuse grâce aux croisements disciplinaires qui ont mis en synergie les connaissances et les compétences de tous. Au-delà de la réflexion d'ordre historique et esthétique, l'enjeu porte aussi autour de l'importance de l'œuvre d'art dans l'espace public, ce qu'est le lycée.

La concrétisation de ce projet de monument commémoratif n'est à ce jour pas encore tout à fait aboutie. Le travail de préparation est quasiment terminé. La réalisation est en cours. Et l'inauguration du monument n'aura probablement lieu qu'à la rentrée prochaine, en septembre 2011.

Ce travail a permis de mettre en mouvement les différentes sphères dans lesquelles s'insère le lycée Dr Lacroix de Narbonne.

Il s'agit tout d'abord de la communauté éducative de l'établissement lui-même : les lycéens et l'ensemble des adultes que réunit le lycée pourront trouver dans ce projet un sens à leur présence ici et à leur travail quotidien. Car c'est le récit du combat ultime d'un homme que leur fera ce monument chaque jour.

La ville de Narbonne peut également y puiser des éléments forts de sa propre histoire. Participer à l'élaboration d'un tel monument-hommage, c'est pour elle, ses élus, ses habitants, un moyen de retrouver certaines racines et de poser des jalons pour l'avenir. Le Département et la Région, en tant que territoires et institutions, ne peuvent rester insensibles à une telle initiative. Elle resitue le lycée au cœur des préoccupations actuelles de tous : les lycéens, adultes et citoyens de demain, ont besoin plus que jamais de savoir d'où ils viennent, de quel territoire, et sur quels exemples s'appuyer pour construire leur vie. Né dans l'Hérault, médecin, Achille Lacroix a fait sa carrière politique dans l'Aude. Et son sacrifice servit son pays.

Car la dernière sphère au sein de laquelle le lycée s'insère, c'est bien la France républicaine. Et quel meilleur témoignage de respect rendre à la République que d'honorer les plus fervents des républicains, comme le fut Achille Lacroix.

Commémorer, c'est « se souvenir ensemble ». Les lycéens veulent se retrouver autour d'une figure qui a du sens pour eux. Car ce projet est bel et bien, dès l'origine, le leur. Ce n'est pas un monument au mort qu'ils ont voulu pour Achille Lacroix. Mais un lieu vivant, sensible, qui peut parler à tous, aux élèves d'aujourd'hui comme à ceux de demain, d'un passé lourd d'enseignements, mais aussi riche de l'engagement suprême d'un homme pour ce qu'il estimait être juste.

Caroline Delage
Pierre Cros